

Juillet - Dec 82 N° 451 - 468

PROCHAIN NUMÉRO : SPÉCIAL ÉTÉ - 16 PAGES - 8 F

T2137-451-6,00 F

ISSN 0026-9433

le monde
Libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 451 JEUDI 1^{er} JUILLET 1982 6,00 F

L'AUSTERITÉ DANS L'ABONDANCE...



F°R 2520

Liste et permanences des groupes FA

PROVINCE

ALLIER-MOULIN-YZEURE
ALPES-MARITIMES-GROUPE DEPARTEMENTAL NICE-CANNES
ARDECHE-AUBENAS
AUDE-NARBONNE
B.-D.-R.-MARSEILLE-BOUC-BEL-AIR-GARDONNE
CALVADOS-CAEN
CHARENTES-MARITIMES-MARENES-ROCHEFORT
COTE-D'OR-DIJON
DOUBS-BESANCON
EURE-EVREUX
FINISTERE-BREST
GIRONDE-BORDEAUX-CADILLAC
HERAULT-BEZIERS
ILE-ET-VILAINE-RENNES
INDRE-ET-LOIRE-TOURS
LOIRE-SAINT-ETIENNE
MAINE-ET-LOIRE-ANGERS
MANCHE-CHERBOURG
MARNE-REIMS
MORBIHAN-GROUPE DEPARTEMENTAL
LOT-ET-GARONNE-AGEN
SEINE-MARITIME-LE HAVRE-ROUEN
LOIRE-ATLANTIQUE-GROUPE NANTAIS
MOSELLE-METZ
NORD-LILLE-VALENCIENNES
OISE-CREIL-BAUVAIS-PONT-SAINT-MAXENCE
ORNE-FLERS-LA FERTE-MACÉ
HAUTE-GARONNE-GROUPE REGION TOULOUSAINE
RHONE-ALPES-VALENCE-THONON-LES-BAINS-CHAMBERY-DRÔME-GRENOBLE
CORSE-AJACCIO-CORTE
LA REUNION-liaison anarchiste.
GUADELOUPE-Basse-Terre.

HAUTE-VIENNE-LIMOGES
VIENNE-GROUPE DEPARTEMENTAL
YONNE-FEDERATION DEPARTEMENTALE
BELGIQUE
SUD-LUXEMBOURG

RÉGION PARISIENNE

PARIS: 11 groupes répartis dans les arrondissements suivants: 4°, 5°, 6°, 10°, 11°, 13°, 14°, 15°, 18°, 19°, 20°.

BANLIEUE SUD

- FRESNES-ANTONY
- ORSAY-BURES
- RIS-ORANGIS
- VILLEJUIF
- MELUN-SENART

BANLIEUE EST

- GAGNY, NEUILLY-SUR-MARNE, CHELLES
- MONTREUIL, ROSNY
- BOBIGNY-DRANCY

BANLIEUE OUEST

- HOUILLES-SARTROUVILLE
- VERSAILLES

BANLIEUE NORD

- VILLENEUVE-LA-GARENNE, ST-OUEN
- DOMONT
- ARGENTEUIL, COLOMBES
- SEVRAN, BONDY
- DEUIL-MONTMAGNY
- STAINS-PIERREFITTE

LIAISONS

PROFESSIONNELLES

- LIAISON DES POSTIERS
- LIAISON DES CHEMINOTS
- CERCLE INTER-BANQUES
- LIAISON ORTF
- LIAISON INSTITUTS DE SONDAGES

LIAISONS

NORD: Laon, Noyon, Roye, Hénil-Beaumont, Avesnois, Saint-Quentin, Soissons.
EST: Nancy, Vosges, Charleville, Bas-Rhin, Jura.
ILE-DE-FRANCE: Meulan, Nord Seine-et-Marne, Maule.
OUEST: Bégard, Quimper, Routot, Laval, Parthenay, Poitiers, Marennes-Oléron, Saintes, Nord Haute-Vienne, Châtelleraut, Angoulême.
CENTRE: Blois, Châteaoux, Vendôme, Vierzon, Le Puy, Saumur, Corrèze, Chartres, Haute-Loire.
SUD, SUD-OUEST: La Seyne-sur-Mer, Nice, Salons, Hyères, Aix-en-Provence, Le Caylar, Sète, Montpellier, Alès, Lot, Montauban, Périgueux, Antibes, Tournon, Gard.
RHONE-ALPES: Valence, Thonon-les-Bains, Chambéry, Drôme, Grenoble.
CORSE: Ajaccio, Corte.
LA REUNION: liaison anarchiste.
GUADELOUPE: Basse-Terre.

Groupe Michel Bakounine: permanence tous les vendredis de 20 h à 21 h, Maison des Syndicats, salle n° 2, 37, rue Fajos, 17300 Rochefort.

Groupe Région toulonnaise: le samedi de 15 h 30 à 18 h, au centre d'étude et de culture libertaire, cercle J. Rostand, rue Montebello, Toulon.

Groupe d'Evreux: permanence les derniers samedis de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, Maison des Associations, salle n° 3 (derrière la mairie d'Evreux), 27000 Evreux.

Groupe de Rennes: le mardi à partir de 20 h à la MJC La Paillette.

Permanences FA d'Angers: tous les vendredis de 17 à 19 h, à la librairie La Tête en Bas, 17, rue des Poëliers à Angers.

Groupe de Marseille: le samedi de 14 à 17 h, 3 rue de la Fontaine de Caylus, 13002 Marseille.

Groupe du Havre, Jules Durand/L'entraide: Pour tout contact, écrire à ADIR, 1, rue de Neustrie, 76660 Le Havre.

Groupe du 11°: permanence à Publico, 145, rue Amelot, 75011 Paris, tous les mardis de 10 à 15 h.

Groupe d'Amiens: permanence tous les mardis de 19 à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. Germain c/o BP 7, 80330 Longueau.

Groupe Nestor Makhno de Saint-Etienne: tous les lundis à partir de 19 h 30, salle 15 bis CNT-L.P., Bourse du Travail, cours Victor Hugo à Saint-Etienne.

Groupe « Soleil noir » de Cadillac: tous les samedis de 14 à 19 h, 26, rue de Branne à Cadillac (salle de l'ancien CES).

Groupe Eugène Varlin: petite salle du patronage laïc, 72, avenue Félix Faure, (15°), métro boucicaut, tous les mercredis de 19 à 20 h.

Groupe « les temps nouveaux » de Brest: permanence le 3° samedi du mois, de 10 h à 12 h, au Centre social de Pen Ar Creach, rue du professeur Chrétien.

Groupe Fresnes-Antony: le samedi de 10 à 19 h et le dimanche de 10 à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél.: 668.48.58.

Liaison Blois: permanences le jeudi de 18 à 22 h, 24, rue Jean de la Fontaine, apt 57, Blois - 74.26.02.

Groupe d'Anizy-le-Château: tous les samedis de 10 à 12 h à leur table de vente sur le marché de Soissons, et les lundis à partir de 20 h au local « Salle communautaire du Moulin de Paris », 02000 Merlieux (tél. (23).80.17.09).

Groupe Sébastien Faure de Bordeaux: le mercredi de 18 à 19 h et le samedi de 14 à 17 h, en son local, 7, rue du Muguet à Bordeaux.

Groupe Voline: 26, rue Piat, Paris 20°. Permanences les 1° et 3° jeudis de chaque mois, de 19 à 20 h 30, et samedi sur rendez-vous.

Groupe Proudhon de Besançon: 77, rue Battant, les mercredis de 16 à 21 h et les samedis de 14 à 19 h.

Groupe d'Aubenas: de 9 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, le dernier samedi de chaque mois, au cours de la tenue de la table de presse.

Permanences FA et GAEL: le vendredi à 20 h 30, bat. 5, salle 3, Place Guillaud, à Caen. Un vendredi sur deux, table de presse au R.U.B. Campus.

Groupe Louise Michel: 10, rue Robert Planquette, 75018 Paris, métro Blanche ou Abbesses. Il tient des permanences chaque jeudi de 18 h 30 à 20 h.

Liaison Périgueux: permanences dans les locaux de l'UL CNT de Périgueux, les vendredis de 18 à 19 h et un samedi sur deux de 14 h à 15 h, au 13, rue Thiers. Contact avec la liaison Nontron possible à cette occasion.

Pour toute prise de contact avec les groupes de la FA, n'hésitez pas à écrire aux RI, ou bien venez à la PERMANENCE DES RELATIONS INTÉRIEURES, le samedi, de 14 h 30 à 18 h, 145, rue Amelot, Paris 11° (M° République) - tél. 805.34.08.

Le numéro 9 de L'Agitateur, journal d'expression libertaire édité par le groupe d'Aubenas de la FA, vient de paraître. Prix à l'unité: 3 F. Abonnement pour un an: 10 F à adresser à CES, BP 1, 07530 Antraigues. CCP, CES 24 117 7 X Lyon.

COMMUNIQUÉS

• Vous désirez militer pour l'anarchisme et développer les idées anarchistes dans l'Ardecche; prenez contact avec les Relations Intérieures qui transmettront.

• Les permanences de la liaison Périgueux ne seront pas assurées en juillet. Elles reprendront leur cours normal au mois d'août. (Voir liste des permanences).

• Les sympathisants libertaires du Lot peuvent contacter la liaison du même nom, le samedi au marché de Figeac où les militants du groupe vendent le ML et tiennent une table de presse (livres, brochures...).

• Le groupe anarchiste « Albert Libertad » vient de se créer dans le 9° arrondissement de Paris. Ce groupe travaille à la diffusion et la propagande des idées anarchistes. Pour nous contacter, écrire aux RI qui transmettront.

• Les personnes intéressées par la propagande anarchiste sur Lorient et ses environs (Morbihan, 56) peuvent prendre contact avec la liaison locale. Pour la création d'un groupe, écrire aux RI, 145, rue Amelot, Paris 11°.

• Le groupe Elysée Reclus d'Angers assure des ventes du Monde libertaire: le samedi à partir de 11 h place Louis Imbach devant l'annexe de la Bourse du travail; le lundi à 18 h 30 au RV de Belle Beille; le vendredi soir à la permanence du groupe.

• Les personnes habitant les départements du Cantal, de la Corrèze ou de l'Aveyron, intéressées par la propagande anarchiste, peuvent prendre contact avec les groupes du Lot et de la Dordogne pour renforcer leur présence sur ces cinq départements. Ecrire aux RI qui transmettront.

Le Monde libertaire est en vente dans tous les kiosques des gares et les principales maisons de presse. Pour nous aider à limiter le nombre d'invendus, achetez-le toujours au même endroit ou mieux encore: abonnez-vous!

Rédaction-Administration 145, rue Amelot, Paris 11°
Directeur de publication Maurice Joyeux
Commission paritaire n° 55 635
Imprimerie « Les Marchés de France » 44, rue de l'Ermitage, Paris 20°
Dépôt légal 44 149 - 1° trimestre 1977
Routage 205 - Publi Routage
Diffusion SAEM Transport Presse



Poster édité par le groupe Michel Bakounine en noir et rouge. Prix: 10 F l'unité et 7 F à partir de 10 exemplaires. Format: 45 x 62. Commandes à adresser à ADIL, groupe Michel Bakounine, BP 284, 17312 Rochefort Cedex. En vente à Publico.

Au seuil de sa quatrième année de parution, Volonté anarchiste compte actuellement 18 numéros. Le 19°, consacré à Louis Lecoin, est actuellement sous presse. Le nombre de textes à publier qui nous parviennent et les articles nous encourageant dans la presse internationale prouvent, s'il en était besoin, l'utilité pour le mouvement anarchiste d'une telle collection.

Deux points noirs cependant: le problème financier qui se pose à toutes nos publications et que vous pouvez nous aider à résoudre en vous abonnant sans attendre; d'autre part, la difficulté de classer une brochure dans sa bibliothèque. Cette dernière question est aujourd'hui résolue puisque nous venons d'éditer une série de boîtiers (au nombre de trois) dans lesquels vous pourrez classer votre collection. Chaque boîtier englobe six numéros de Volonté anarchiste dont les titres sont imprimés. Dès aujourd'hui, vous pouvez vous les procurer aux prix de 15 F l'exemplaire ou 30 F la série de trois.

Les commandes sont à envoyer au Groupe libertaire Fresnes-Antony, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony ou à Publico, 145, rue Amelot, Paris 11°.

BAS-RHIN

La liaison Bas-Rhin de la Fédération anarchiste tiendra un stand d'information dans le cadre de la Fête pour la Paix organisée le 14 juillet 1982 à La Kohlhutte (près de Wingen-sur-Moder).

Permanences antimilitaristes

Tous les mercredis de 17 à 19 h à la librairie La Tête en Bas 17, rue des Poëliers à Angers

Tous les samedis de 14 à 15 h à Publico 145, rue Amelot, Paris 11°

Tous les mardis de 18 à 19 h tous les vendredis de 19 à 20 h 26, rue du Wab-Billy Metz - Tél.: 74.41.58

Sommaire

- PAGE 2 Activités des groupes FA
PAGE 3 En bref
Les non-croyants face à la religion
Un péril...
Editorial
Contraception masculine
PAGE 4 A Rebrousse-poil
Lignes à haute tension
PAGE 5 Ce monsieur Lang est bien généreux
Faites pas les zouaves
Socialisation ou étatisation socialiste
PAGE 6 Loi Quillot
PAGE 7 Charte de la santé
PAGE 8 Les langues régionales
Allez faire vos saloperies ailleurs...
L'espoir en Espagne
PAGE 9 Informations internationales
PAGE 10 Réponse de Nettlau à Kropotkine
PAGE 11 Livres, spectacles...
PAGE 12 Ecrivez-nous, on vous répondra

Abonnez-vous!
TARIF France Sous pli fermé Etranger LE MONDE LIBERTAIRE
13 n° 70 F 80 F 100 F
25 n° 130 F 150 F 190 F
50 n° 250 F 280 F 350 F
Rédaction Administration 145 rue Amelot 75011 Paris
ABONNEMENT DE SOUTIEN: 300 F Paiement à l'ordre de Publico
BULLETIN D'ABONNEMENT
à retourner 145, rue Amelot, 75011 Paris (France)
Nom: Rue:
N°: Code postal: Ville:
à partir du N (inclus) Pays:
Abonnement Reabonnement Abonnement de soutien
Cheque postal Cheque bancaire Mandat lettre
Reglement en espèces

en bref...en bref...

• Le numéro 6 (spécial été) d'Infos et analyses libertaires est paru. Prix : 3 F. Des articles sur Golfech ; la liberté des ondes ; « Radio du fond de la ville », la dernière radio libertaire née à Perpignan ; le quartier Saint-Jacques ; la méridionale des bois et métaux ; la contraception, etc. A rappeler la tenue d'un camping libertaire — rassemblement international — au Bourdigou, du 3 au 11 juillet 1982, organisé par le Groupe anarcho-syndicaliste de Perpignan, le groupe de Béziers de la Fédération anarchiste, l'équipe d'Infos et analyses libertaires et « Radio du fond de la ville ».

Cette rencontre aura trois objectifs : faire se rencontrer les participants, créer des débats autour de différents thèmes proposés lors du camping, et bien sûr, passer dix jours au bord de la mer. Une soirée animation est prévue pour le samedi 10 juillet.

Pour plus de renseignements : liaison FA, CES, BP 4030, 34325 Béziers Cedex, ou téléphoner au 54.22.01 (Perpignan) à « Radio du fond de la ville ».

• Avis de Recherche nouvelle série est paru. Le deuxième numéro traite des ventes d'armes de la France socialiste. Une reconstitution est faite de la liste exacte des pays avec qui la France a traité ainsi que celle du matériel vendu depuis le 1^{er} janvier 82. Avis de Recherche est disponible à Publico : 10 F.

• Le Réfractaire (organe mensuel pour la défense de la paix et des libertés individuelles) change d'adresse. Il quitte le 320 de la rue Saint-Martin à Paris. Tout courrier est à adresser à : May Picqueray, BP 44, 93310 Le Pré-Saint-Gervais.

• Les Citoyens du monde organisent du 24 juillet au 1^{er} août des Journées d'études sur le thème du désarmement, au château de la Lambertie (Pineuilh, 33220 Sainte-Foy-la-Grande). Pour tout renseignement, s'adresser au 15, rue Victor-Duray, 75015 Paris.

• Une fête pour la paix se déroulera du 9 au 11 juillet à Montmorillon. Se renseigner à : Association Le Poëmier, 37, rue des Augustins, 86500 Montmorillon.

RÉPRESSION

Vendredi 4 juin à 6 h, treize personnes, dont certaines n'avaient que de très lointains rapports avec la lutte antinucléaire, ont été perquisitionnées et embarquées au poste. La garde à vue a duré trente heures pour dix d'entre elles qui, par ailleurs, ont été entendues quatre fois chacune sur quatre attentats qui ont eu lieu dans la région.

Il s'agit pour la police de criminaliser la lutte antinucléaire, d'impressionner, de décourager les militants. C'est raté.

Le groupe Albert Camus de Toulouse proteste énergiquement contre les pratiques du fascisme rose et se solidarise avec le CAN Toulouse quant à la répression dont il est victime. Pour nous, militants anarchistes, le combat antinucléaire n'est pas terminé et il continuera contre quelque Etat que ce soit.

Solidarité avec le CAN Toulouse contre la répression étatique.

Groupe A. Camus de la FA

LES NON-CROYANTS
FACE A LA RELIGION

C'EST sur ce thème qu'eut lieu à Moulins une conférence-débat à l'initiative de l'ACL (Association pour une culture libertaire), le 17 juin. Les trois organisations invitées étaient présentes à la tribune : l'Union des athées, avec son président M. Beaughon, la Libre Pensée, avec Henri Terrenoire, la Fédération anarchiste, avec Marc Prévotel.

M. Beaughon présenta l'Union des athées comme courant ayant pour but de rassembler les incroyants, mais il a tenu à rappeler l'indépendance de son mouvement par rapport aux partis politiques, contrairement au représentant de la Libre Pensée qui a souligné la vocation sociale et politique des libres penseurs ; de plus, Henri Terrenoire appuya sa propre position en citant Proudhon : « Dieu, c'est le mal », Marx : « La religion, c'est l'opium du peuple » et Bakounine : « Si Dieu existe, l'homme n'existe pas, si Dieu existait, il faudrait l'abolir » ; de même, il cita l'ouvrage de Claude Roy, *Les Chercheurs de Dieu*.

Marc Prévotel a tenu à dissiper toute ambiguïté vis-à-vis du tolstoïsme ou anarchisme chrétien, qu'il a présenté comme une douce plaisanterie. A travers un historique, il montra la collusion de l'Eglise avec le pouvoir, et que la neutralité

politique n'est en fait que théorique. Si les cléricaux acceptèrent sans trop de heurts la séparation de l'Eglise et de l'Etat, c'est que, étant en perte de vitesse, ils voyaient dans les mouvements sociaux une nouvelle force dont ils auraient besoin pour se trouver placés toujours proches du pouvoir et, posant leurs soutanes, ils se firent hommes d'affaires syndicalistes, politiciens, etc. Prévotel axa son exposé sur la raison sociale, dénonçant la nouvelle forme de cléricisme que représente la CFDT et l'autogestion du PSU, qui sont la principale subsidiaire de l'Eglise, ce qui valut un mouvement de la part des syndicalistes se trouvant dans la salle, mais, finalement, ceux-ci n'apportèrent aucune argumentation de défense valable.

Au cours du débat, furent abordés le doute rationnel, l'athéisme, l'agnosticisme et la différence existant entre l'Union des athées et la Libre Pensée. L'animation du débat fut évidente du fait de l'éclectisme de la salle et, si la possibilité nous en avait été donnée, le débat aurait pu se prolonger.

Non, l'anticléricisme n'est pas mort, et la trentaine de personnes qui se déplacèrent prouva que c'est à nous, libertaires, de le réveiller.

Groupe de Moulins

Le dernier numéro du M.L. paraîtra le 8 juillet sur 16 pages. Sa parution régulière reprendra le 16 septembre.

Un péril : donner le pouvoir
à certains de...

S'ERAIT-CE trop demander que soient mis sous « surveillance » à leur tour les membres du personnel ayant autorité directe dans le domaine de l'encadrement et du pouvoir moral sur certains individus dans les secteurs suivants :

• Psychiatrie : des contre-visites médicales sur la personne des psychiatres, psychothérapeutes, infirmiers, éducateurs, me semblent trop justement nécessaires lorsqu'on sait les pouvoirs que ces derniers s'arrogent sur des individus en difficulté. Des visites-surprises dans les pavillons dits d'agités afin d'apprécier les traitements et les manières qualifiées de fortes pour leur rendre leur calme. (Il y aurait une forte hausse de chômage dans ce secteur particulier, attendu que 90% de « malades » n'ont rien à foutre dans ces endroits).

• Foyers (divers types) : il est bien évident, dans le cas, par exemple, de foyers de travailleurs, que tout est mis en œuvre pour infantiliser au maximum cette catégorie d'individus qui, loin de leurs lieux habituels, doivent, pour des raisons vaguement économiques, se regrouper dans ces foyers avec des horaires pour les sorties, pour les repas ; sans oublier les interdits sexuels et autres, tout cela afin que l'on puisse structurer au maximum ces travailleurs et ainsi canaliser leur individualité. Chaque type de foyers a, à sa base, une idée dictée par sa direction. Les personnels qui ne seraient pas en accord avec l'idée sont mis à pied, ainsi que le travailleur qui transgresserait la loi de ce foyer.

• Juges pour enfants : il est connu qu'il y a des juges humanitaires (sic) et d'autres non. Lorsque l'on sait qu'un juge a un nombre X de dossiers par jour à juger, on ne saurait lui demander de se pencher sur chaque « cas » d'enfants pour qui, pourtant, sa décision devient déterminante pour sa vie future. Trop souvent, des enfants sont placés dans des établissements que je qualifie d'abjects, où l'enfant n'a plus les moyens de faire valoir ses droits. Il est jugé, condamné et plus jamais entendu, attendu que le pouvoir supérieur a statué sur son cas.

Nadine NEVEU

EDITORIAL

RESSERRER la ceinture. Oh, juste un cran... l'en-taide, quoi ! A défaut de convivialité, la solidarité (obligatoire) avec les « camarades » à la barre de la nation, pour les aider dans leur lourde tâche de gestion du capital, ou du pilotage de ce bateau ivre.

Eh bien ! Face aux démissions de toute sorte, contre les « réalistes » malhonnêtes, les « nécessités » honteuses, les faux-fuyants indignes et les rémissions rouge ou rose, une voix, au moins, se fera écouter, celle des hommes et des femmes qui se veulent libres, jamais résignés, une voix qui n'aura pas peur de braver les compromissions et le ronron odieux des appels à la soumission.

Anarchistes, nous interrogeons tant les bureaux des confédérations syndicales que les votants béats ou bernés du 10 mai. Où est cette saine rage opposée à l'austérité, ce refus ferme de toute collaboration gouvernementale, sous le septennat du précédent monarque ? En est-il encore qui attendent de ces structures étatiques, parasitaires, un changement qui puisse éteindre notre soif de bien-être et de liberté ?

Ah ! la belle engance... Voilà les bureaucrates syndicaux se forcer à la grimace devant les mesures d'austérité imposées aux travailleurs ! Qui une heure de grève (pour satisfaire les adhérents de droite ?), qui... rien du tout, camaraderie (ministérielle, au moins) oblige. Honte, honte à ces bradeurs de notre liberté ! Faire de nous les (vains) instruments de la réussite des technocrates élyséens !

Il ne faudrait pas plus tomber dans le panneau de la démagogie. Ainsi a-t-on pu voir (vite, sans doute) que l'on a les maîtres que l'on mérite... Somme toute, force est de considérer que les bureaucrates jouent — et c'est de bonne guerre — leur rôle de brosses à reluire les souliers de la présidence.

Mais la base ? La base, ça et là, rue dans les attelles. Et nous en sommes ! Il faudrait écrire une base, car, globalement, les réactions — triste évidence — sont molles ou nulles. Moins ou aussi peu motivés que sous l'ancien régime », les travailleurs bougonnant acceptent ce qui leur paraît inéluctable, une pseudo-fatalité qui s'acharnerait cycliquement sur eux. « C'est si compliqué, la politique. Z'ont sûrement leurs raisons... » que la raison ignore, en tout cas ! Car enfin, sauf erreur, la santé d'un corps — fût-il social — ne lui fait-il pas rejeter tout organisme étranger ? Gouvernemental, pour des populations, par exemple (le bel exemple de structures contre nature !), ou politique, pour un syndicat. Oh ! oui, le rose ou le rouge leur va bien. Celui de la honte !

Contraception masculine,
révolutions sexuelle et sociale

LE jeudi 24 juin 1982, s'est tenue la première manifestation du groupe anarchiste de Versailles, qui consistait en une réunion-débat sur le thème précis de *Contraception masculine, révolution sexuelle, révolution sociale*.

Grâce à notre communiqué passé dans *Le Monde libertaire* et diffusé largement sur les ondes libres de Radio-Libertaire, une trentaine de personnes, auxquelles nous renouvelons ici nos remerciements, se sont déplacées et ont posé de multiples questions aux organisations présentes (ARDECOM (1), Planning familial et MLAC).

Après un exposé précis sur les moyens de contraception dont l'homme dispose, le débat s'est engagé sur le rôle, dans la société, d'individus ayant décidé de prendre en charge leur sexualité. Les militants de l'association ARDECOM ont souligné l'importance du vécu de chacun et leur crainte vis-à-vis d'une banalisation de la contraception masculine, en ce sens où le pouvoir en place pourrait récupérer ce choix de sexualité et nier par là même le rôle révolutionnaire de l'homme qui a fait le pas vers une auto-organisation de lui-même.

Les représentants du Planning familial ont fait part du vécu de leur organisation qui ne constatait guère d'intérêt chez l'homme dans le choix d'une sexualité de couple, et elles craignent que la contraception masculine ne soit malheureusement qu'une régression dans la lutte de l'individu qui choisit librement sa sexualité, rendant un pouvoir important à l'homme (?).

Nous avons rappelé lors de cette réunion que d'anciens compagnons avaient mené un combat pour une libre sexualité débarrassée de l'Etat et de l'Eglise.

Nous avons affirmé notre soutien total à cette association loi 1901 qu'est ARDECOM qui a décidé d'agir de suite dans le domaine de la sexualité. Nous pensons que le fait de se contracter, c'est-à-dire de choisir librement la fonction que l'on veut donner à sa sexualité doit forcément s'inscrire dans une proposition globale et dénoncer fermement les barrières nombreuses imposées par l'Etat. L'intérêt soudain des médias vis-à-vis de cette révolution sexuelle qu'est, à notre avis, la contraception masculine, n'est certainement pas gratuit ; il s'inscrit dans une tentative certaine de récupération, tendant à marginaliser la lutte des individus faisant acte de contraception.

Cette tentative, nous devons la dénoncer comme nous devons le faire vis-à-vis de la misère sexuelle qui règne depuis trop longtemps dans ce monde autoritaire, et cette critique doit nous permettre d'affirmer ensemble que l'objectif à atteindre est simplement la suppression de l'Etat, avec sa morale chrétienne et sa hiérarchie inhérente à son existence. Cet objectif de destruction doit nous permettre d'instaurer une société anti-autoritaire, donc anarchiste, où la contraception sera un élément de notre liberté retrouvée.

Groupe de Versailles

(1) ARDECOM : 6, rue Hyppolyte Maindron, Paris 14^e.



à rebrousse-poil

Histoire d'Ecu

Elle soulève bien des interrogations la personnalité de M. Panella, radical italien qui s'affirme « libertaire » et qui n'hésite pas ensuite à apporter son salut au congrès néo-fasciste. Cependant, on ne désapprouvait pas sa proposition de demander aux gouvernements européens cinq milliards d'Ecu (ou 33 milliards de francs) pour financer la « campagne menée contre l'extermination par la faim et la malnutrition ». Presque tous les députés de l'Assemblée de Strasbourg et soixante-dix-sept prix Nobel l'avaient signée.

Tout en sachant que seule une transformation complète des rapports sociaux pourrait apporter une solution, on était en droit de se dire : tant mieux si ça peut soulager des misères, sauver des vies, et c'est toujours autant que les marchands de canons n'auront pas.

En bien, ce n'est pas l'avis de M. Pisani, ex-ministre gauliste, aujourd'hui mitterrandiste et commissaire européen au développement. Il a fait repousser la proposition de Panella par les mêmes députés qui l'avaient signée, en expliquant notamment que les pays en développement (?) n'avaient pas les capacités matérielles d'absorber en si peu de temps une aide alimentaire correspondant à ce montant.

M. Pisani, brave homme et diététicien distingué, a peur, sans doute, que les pays affamés aient une indigestion. Tandis que les armements et les pruneaux de tous calibres qu'on leur vend ne pèsent pas sur l'estomac de leurs concitoyens. Sauf quand ils les écrasent.

Terre d'asile

Rien ne va plus, l'heure est au sacrifice, les entreprises sont au bord de la faillite. Chacun devrait le savoir.

A part ça, les spécialistes nous informent que la France demeure tout de même « une terre d'asile » pour les investissements étrangers : « Olivetti a repris la société de mini-informatique Logabax, BSN a vendu à un groupe américain son secteur verre, Xerox s'installe à Lille, Hewlett Packard à Lyon, Ford s'étend à Bordeaux, le japonais Sony construit une seconde usine dans le Sud-Ouest et Akai s'implante en Normandie, la firme canadienne Mitel va fabriquer du matériel téléphonique dans les Vosges. Dans l'électronique, l'implantation de sociétés étrangères ne se ralentit pas, en particulier dans le secteur des composants... ».

Alors quoi, ils ne savent pas où ils mettent les pieds et les capitaux, tous ces trusts ? Ou alors ils ne croient pas à ce que

disent Mauroy, Delors, Gattaz et Maire ? Ils sont peut-être maoïstes, ces métèques !

FO le faire !...

On dit que Bergeron est un bonhomme qui a les pieds par terre. Ce qui ne l'a pas empêché de grimper au CIEL (Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés) et d'être invité aux troisièmes assises de ce distingué aéropage.

La résistance des intellectuels au totalitarisme était à l'ordre du jour et, pour l'occasion, on avait réuni des tas de gens bien, Alain Ravennes en tête bien sûr, et Jean-François Revel, les généraux Laurent et Méry, Jean-Marie Benoist, Raymond Aron, etc. Rien que des amis des travailleurs. Et très « libéraux », avec ça, pas totalitaires pour un sou. Tant qu'on ne touche pas à leur portefeuille. Comme tous les bons bourgeois de chez nous, comme les Versillais, par exemple...

Dédé a été très applaudi, paraît-il. Sans être gêné aux entournures ? Comme quoi, même sans en sortir, le syndicalisme mène à tout. Jusqu'au CIEL !

M. Duverger se fatigue pour des prunes

Selon M. Duverger, « les organisations ouvrières sont le talon d'Achille de notre socialisme au pouvoir ».

M. Duverger, lui, en est la pomme d'Adam, ou, si l'on préfère, la voix distinguée et autorisée. Il explique, donc, que les syndicats français ne lui plaisent pas du tout. (A nous non plus, d'ailleurs, mais pour des raisons diamétralement opposées...).

Ah ! les syndicats allemands, autrichiens, scandinaves, ça c'est du sérieux, du responsable, du réaliste !

M. Duverger insiste surtout sur le réalisme. Il nous décrit les syndicats tels qu'il les aimerait, c'est-à-dire capables de nous donner « une éducation convenable », de nous « faire comprendre les limites que la réalité impose aux réformes salariales », des syndicats qui puissent « mieux soutenir le pouvoir socialiste », qui soient « le relais indispensable ».

Bref, M. Duverger, qui fait du marxisme-léninisme sans le savoir, réinvente la courroie de transmission. Finalement, on se demande de quoi il se mêle, ce M. Duverger, car les syndicats, ce sont nos oignons, pas les siens.

L'éminent donneur de leçons lance un vibrant appel aux « sacrifices nécessaires ». Qu'il montre donc le chemin, par exemple en acceptant de vivre avec une paie d'OS. Il doit savoir, en effet, ce M. Duverger, que, selon un vieux proverbe, « on reconnaît l'arbre à ses fruits... » et l'homme à ses actes.

Enarquo-syndicalisme

Le syndicalisme, comme bien d'autres activités, mène à tout, à condition d'en sortir. C'était là une opinion fort répandue. Mais voici qu'avec la gauche au pouvoir s'ouvrent, devant les militants, de nouvelles et riches perspectives : dès 1983, ils auront la possibilité d'entrer... à l'École nationale d'administration à condition d'avoir exercé une responsabilité pendant sept à dix ans !

Le syndicalisme a servi de marchepied à beaucoup d'arrivistes. Un ministre comme Delors, qui a fait ses premières armes dans une confédération, produit toujours une forte impression dans les salons mondains. Ces vaillants militants pourront se mêler désormais à la fine fleur de la haute administration, au gratin technologique. Il leur suffira de bien s'affilier pour passer par la bonne filière. Combien de généreuses vocations d'énarquo-syndicalistes vont-elles ainsi s'éveiller !

M. Anicet le Pors, ministre communiste de la fonction publique, a dit que l'on allait ainsi « démocratiser profondément l'ENA ». Pendant la campagne électorale, le PCF demandait la suppression de ladite ENA. Les mauvaises langues vont encore dire que cette volte-face de M. le Pors est un tour de cochon.

Petites folies...

On n'arrête pas le progrès. Ainsi, les joailliers lancent des collections masculines de pendentifs, tours de cou et bracelets. Nous apprenons donc que « Fred orne de brillants les vis de son bracelet « force 10 » en or et câble d'acier. Jean Dinh Van éclaire la simplicité nette d'un pendentif rectangulaire en palissandre d'un solitaire. « Stars and stripes » de chez Pierre Cardin sur chaîne moyenne reprend les motifs du drapeau américain. Bernard Sylvain propose aux amateurs un volant, une clé de contact pendentif et un canif à deux lames en or et initiales en diamants ».

Quant aux clients, ils ont un grain de combien de carats ?...
S.B.

Lignes à haute tension : comment s'en défendre

DANS un premier temps, il appartient aux habitants qui refusent l'implantation des lignes THT de réagir et d'inciter leurs municipalités, d'une part à prendre en compte leur refus et d'autre part à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour défendre leurs intérêts et leurs droits.

Le régime juridique de la création des lignes électriques à haute tension

Les ouvrages sont constitués par des poteaux ou pylônes supportant les conducteurs et des postes de transformation. La majorité du réseau est constitué par des lignes aériennes qui empruntent les voies publiques et les terrains privés. Dans ce dernier cas, les lignes sont établies soit par convention amiable avec les propriétaires, soit par institution de servitudes légales. Nous attirons l'attention qu'à défaut d'accords amiables, le recours par EDF à la procédure d'institution de servitudes et éventuellement de déclarations d'utilité publique s'impose. En d'autres termes, accepter des accords amiables, c'est l'évidence, conduit à renoncer à l'adoption de tout mécanisme juridique protecteur de l'environnement ou du régime de publicité concernant soit la déclaration d'utilité publique, soit l'institution de servitudes. Nous n'entrerons pas dans les détails de ce mécanisme juridique. Précisons simplement que les textes qui régissent particulièrement l'installation des lignes à haute tension sont : la loi du 15 juin 1906, le décret du 29 juillet 1927 modifié par le décret 75-781 du 14 août 1975. L'arrêté et la circulaire du 13 février 1970 déterminant les conditions techniques auxquelles doivent satisfaire les distributions d'énergie électrique, le décret 70-492 du 11 juin 1970 concernant la procédure de déclaration d'utilité publique des travaux d'électricité et de gaz qui ne nécessitent que l'établissement de servitudes.

Les obligations particulières de l'administration

Ces obligations concernent l'environnement et le permis de construire, notamment les études d'impact écologique et la législation concernant les permis de construire.

L'étude d'impact écologique peut se définir comme une obligation formelle pour l'administration de procéder à une étude spéciale des conséquences de l'implantation

d'un ouvrage déterminé sur l'environnement. Pour ne pas être purement formelle, cette étude doit obligatoirement comporter un certain nombre de phases spécifiées par les textes (article 2 du décret du 12 octobre 1977). Tout d'abord, une analyse de l'état initial du site et de son environnement. Puis une analyse des effets sur l'environnement et en particulier sur les sites et paysages, la faune et la flore, les milieux naturels et les équilibres biologiques, et, le cas échéant, sur la commodité du voisinage (bruits, vibrations...). Ensuite, les raisons pour lesquelles notamment du point de vue des préoccupations d'environnement, parmi les parties, le projet a été retenu. Enfin, les mesures envisagées par le maître de l'ouvrage ou le pétitionnaire pour supprimer, réduire et, si possible, compenser les conséquences dommageables du projet sur l'environnement, ainsi que l'estimation des dépenses correspondantes. Soulignons que des réserves doivent être faites sur l'absence de régularité de ces études d'impact écologique qui, bien souvent, sont conduites non pas en fonction du respect de l'environnement, mais uniquement en fonction des préoccupations techniques d'implantation.

Les ouvrages d'EDF d'implantation sont soumis à la législation du permis de construire, ainsi que le stipule l'article 17 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture.

Les voies et les moyens pour s'opposer au principe d'implantation de la ligne

Les seules solutions « légales » possibles pour s'opposer aux tracés de la ligne sont le recours en annulation formés devant la juridiction administrative des différents actes concernés, c'est-à-dire l'arrêté de déclaration d'utilité publique, l'arrêté de mise en servitude et le permis de construire. Les délais pour déférer ces différentes décisions à la juridiction administrative sont de deux mois, mais :

- pour l'arrêté de DUP à compter de sa publication au Journal officiel ;
- pour l'arrêté de mise en servitude à compter de sa notification aux intéressés ;
- pour le permis de construire, à compter de l'affichage simultané en mairie et sur le terrain.

En fait, pratiquement, seuls les recours contre l'arrêté de DUP et le permis de construire sont susceptibles de remettre en cause le principe même du tracé et le choix

d'implantation de la ligne. Comme le recours devant la juridiction administrative n'est pas suspensif, une requête aux fins de sursis à exécution peut être jointe au recours en annulation. Toute personne intéressée, toute association, toute commune est recevable de déférer à la censure de la juridiction administrative la décision qui lui fait grief et de formuler une requête aux fins de sursis à exécution.

Pour obtenir l'annulation et la suspension des travaux, il faut démontrer que la décision est irrégulière, soit quant à la forme, soit quant au fond. La démonstration de l'irrégularité en la forme peut concerner la procédure suivie ou plus spécifiquement l'étude d'impact écologique. Le recours ne peut être fondé ou formulé qu'à partir de données de faits concernant les inconvénients du tracé, soit pour la propriété privée, soit pour les intérêts propres de la commune (voieries, différents services), la protection des sites et des monuments historiques, la protection des exploitations agricoles (exploitation rendue très difficile ou impossible en raison de l'implantation) ou soit en ce qui concerne plus précisément la qualité de la vie, c'est-à-dire les nuisances immédiates pour l'environnement humain (bruits). Il est donc indispensable de recueillir systématiquement, commune par commune, ou même propriété par propriété, la liste totale des inconvénients résultant du projet. D'où la nécessité de s'organiser commune par commune et de se coordonner sur l'ensemble du tracé.

Dans ces deux articles (1), nous nous sommes bornés à étudier les lignes THT en tant que telles, mais il va de soi que notre refus du projet d'une ligne THT 2 X 450 000 V est lié à une remise en cause de la production centralisée de l'électricité et de l'énergie électro-nucléaire. Nous allons, quant à nous, lutter par tous les moyens qui sont à notre disposition pour empêcher cette ligne de traverser la Somme, mais il appartient à tous les militants antinucléaires d'impulser la lutte sur l'ensemble du tracé qui, rappelons-le, reliera Gravelines à Paris, en passant par Amiens. Pour tout renseignement, prendre contact avec le groupe anarchiste d'Amiens (FA), BP 7, 80330 Longueau.

Groupe anarchiste d'Amiens

(1) Voir ML n° 450.

Ce monsieur Lang est bien généreux !

MAIS que se passait-il ce soir-là ? Dans la rue, les gens souriaient, ils avaient laissé chez eux leurs gueules de déterrés, ils dansaient au son de toutes les musiques. Il y avait des orchestres partout. Les rues de Paris, qui sont joyeuses au lieu d'être mornes, c'est le monde à l'envers, du jamais vu. D'où venait donc ce vent de folie ? Ah oui ! monsieur Lang nous avait donné la permission de nous amuser ; il nous avait permis de faire de la musique, dehors ; vous pouvez jouer : exceptionnellement, pas de contraventions aux musiciens ambulants. Merci, monsieur le Ministre, vous êtes bien bon de nous rendre nos rues. Le temps d'une soirée (une soirée seulement, hélas !), Paris s'est réconcilié avec ses habitants. Des gens très sérieux dansaient sans aller au « Niches clubs » ; le bon chic bon genre voisinait avec la cloche. La musique avait permis ce miracle : des Parisiens se voyaient, se regardaient, s'amusaient et ne jugeaient plus. Le temps d'un soir, les orchestres avaient fait disparaître quelques barrières. Le carnaval était né : de Maubert à la Bastille, la Samba drainait des dizaines et des dizaines de danseurs qui s'arrêtaient aux fenêtres ouvertes comme pour offrir leur danse et leur musique à ceux qui restaient chez eux. Même les automobilistes, d'habitude si irascibles qui, ce soir-là, étaient pris dans d'énormes embouteillages, avaient le sourire aux lèvres. J'ai cru rêver. Enfin, Paris était plein de gaieté spontanée et non fabriquée par les commerces spécialisés. Les Parisiens avaient retrouvé, ce soir-là, la fête et la folie.

Espérons que cette soirée ne soit pas un « accident » dans la vie de tous les jours et que la prochaine fois, nous n'attendrons plus la permission très officielle du ministère pour faire la fête avec nos instruments, nos danses, notre poésie. Le vrai théâtre, c'est la rue. Pourquoi faut-il qu'il nous soit retiré et que l'interdiction ne soit levée que par le bon caprice d'un ministre qui, lui, ne sait sûrement pas ce qu'est l'expression artistique sur le pavé ?

Cyril le Boiteux



Faites pas les zouaves...

DANGEREUX, nos socialistes administrateurs de la culture et du temps libre. Astucieux aussi pour investir grâce à leurs fêtes populaires les sentiers non battus de l'expression. Sentiers que n'empruntaient jusqu'alors que quelques kamikases de la création directe et spontanée, désespérant de voir un jour le plus grand nombre suivre leur exemple libertaire.

Et ce grand nombre, qui perçoit comme un acte de démente douceur ou comme une provocation l'expression hors du cadre où la norme et les lois veulent bien qu'elle soit contenue, s'est jeté aveuglément, lors de la fête du 21 juin, dans la brèche (cul-de-sac) ouverte par l'Etat au sein même de la chape qu'il fait peser sur nous.

A la longue, on verra qu'il se rendra indispensable à nos yeux l'Etat tentaculaire, et qu'on imaginera bientôt plus d'expression possible que grâce à lui et dans les espaces/temps qu'il aura quadrillé.

Danger, donc, de voir le monstre froid devenir l'organisateur de nos poussées de fêtes ou de joies, en dehors du fait, bien sûr, que pour les cendrillons que nous sommes, l'heure où les carrosses redeviennent citrouilles sonne toujours, cette heure maudite où il faut retourner trier les lentilles à l'ombre des matraques moins dociles, à l'habitude, que celles du 21 juin.

Groupe Fresnes-Antony

Socialisation ou étatisation socialiste ?

UN projet de loi du ministère du Temps libre sur « la promotion de la vie associative » et un rapport de Marcel Davaine sur « les métiers de l'animation » sont parus depuis quelques mois comme supports d'éventuelles discussions pour une législation dans ce domaine.

Il n'est pas question de voir ici les points particuliers de ce texte, tant la différence entre ce qui est proposé et les projets de lois déposés à l'Assemblée nationale est grande, mais plutôt d'examiner les idées directrices de ce que veut le pouvoir socialiste.

Depuis 1945, nous sommes passés de quelques centaines à plus de vingt mille déclarations d'associations par an. Plus de six cent cinquante mille personnes sont salariées de ces associations, et nous ne comptons plus les militants bénévoles qui les font fonctionner.

Non seulement ces associations rivalisent avec quelques secteurs de l'Etat, mais elles ont accru leurs activités vers des secteurs qui n'étaient pas, jusqu'à présent, pris en charge par des organismes.

Tenant compte de ces constatations, le Parti socialiste, qui avait préconisé avant le 10 mai la prise du pouvoir dans les associations par les socialistes, projette, maintenant qu'il est à la tête de l'Etat, une législation car « un effort d'harmonisation des relations des associations et des collectivités publiques est désormais nécessaire, car dans notre société industrielle et urbaine les institutions sans but lucratif prennent le relais des groupes traditionnels qui perdent peu à peu leur vocation de pôles d'équilibre des différentes composantes sociales de la nation ».

Cette perte de « vocation de pôles d'équilibre » fait entrer par les socialistes la vocation orthopédique de l'animation issue de la baisse de crédit de l'école, de l'urbanisation, du centralisme, etc.

Refusée par l'ancien gouvernement qui ne voulait pas admettre de carences de l'Etat dans ces domaines, et qui voyait un danger dans l'animation, dont les grosses associations (CEMEA, FFC, Ligue de l'enseignement, etc.) sont dirigées par le PS ou le PC, le nouveau

gouvernement l'admet et veut faire entrer tout ce secteur dans l'Etat, car la vie associative « apporte au dialogue administration/population une tonalité innovante qui permet aux élus, aux fonctionnaires de mieux adapter leurs réponses à des besoins que les citoyens n'avaient pas su ou pu exprimer auparavant ».

En fait, « il convient, désormais, de franchir une étape décisive qui consacrerait la reconnaissance de l'Etat et des collectivités territoriales du rôle éminent des associations dans le fonctionnement démocratique de la nation » ; et lorsque l'on sait que pour les socialistes, nation et Etat sont étroitement mêlés, nous avons une idée assez précise de ce qui est recherché.

Du rapport Davaine sur les métiers de l'animation, nous ne pouvons en dire grand-chose tant il est faible au regard de toutes les enquêtes et thèses qui ont été faites jusqu'à présent, et il est toujours aussi révoltant de voir l'argent qui disparaît dans ces commissions de fainéants.

Néanmoins, la définition de l'animation par monsieur Davaine est éducative : « L'animation doit apporter aux habitants, sur les plans mental, physique et affectif une stimulation qui permettra d'ouvrir l'éventail des expériences des populations et partout de se réaliser, de s'exprimer pleinement, de mieux prendre conscience de leur appartenance à une communauté sur laquelle ils doivent apporter une contribution. »

« L'animation vise avant tout des couches de population trop rarement attirées par les programmes éducatifs et culturels existants. On fait appel à des techniques spéciales pour éveiller et maintenir l'intérêt. »

Outre un langage catholique, c'est bien l'animation orthopédique dont il est question : faire ce que l'école n'a pu faire, intégrer la population à une « communauté », donc à un groupe mais aussi à des valeurs, par des « techniques spéciales ».

Tout le discours intégrationniste et élitiste est dans cette définition : pas de lutte de classes, donc pas de lutte de cultures de classe ; il existe une communauté, une classe, une culture et un Etat.

Quant aux mesures concrètes, deux sur trois ne sont que des vœux ou des changements de mots, comme la reconnaissance d'utilité sociale qui remplacera la reconnaissance d'utilité publique, l'extension des droits d'expression des associations (affichage, télévision) dont on voudrait bien voir les moyens concrets, surtout en vue d'une autre mesure qui est : « les dérogations au monopole d'Etat de radiodiffusion ne sont accordées qu'aux radios privées sous statut associatif », dont le sujet est bien connu des auditeurs de Radio-Libertaire et des radios libres.

« Le mécénat populaire a été encouragé par la loi des finances pour 1982 » ; on se demande ce que deviennent ces encouragements avec les dernières mesures annoncées par Delors.

Un statut d'élé social, un financement des associations par le biais de l'économie sociale, les allègements fiscaux : cela fait bien des mesures dont on aimerait connaître autre chose que des déclarations d'intention.

Pour terminer, avant d'avoir de plus amples informations, examinons les propositions quant à l'octroi de cette reconnaissance d'utilité sociale : « Au niveau régional, la reconnaissance d'utilité sociale serait décernée par le préfet de région. La commission nationale serait composée : des ministères concernés par la vie associative ; des magistrats de l'ordre judiciaire et administratif ; des représentants des organismes sociaux. »

On retrouve bien sûr la même composition au niveau régional.

Avec la volonté d'intégration des associations qui se créent pour beaucoup à côté de l'Etat, ou même contre l'Etat, de manière consciente ou non, avec la volonté d'intégrer aussi les syndicats, avec toutes ces commissions, Etat, patrons, salariés ; Etat, élus, associations, avec les mesures Delors et Mauroy sur la « solidarité » (blocage des salaires et des prix, contrats de modération et contrats de solidarité), n'est-ce pas une formidable entreprise d'étatisation de la société dans un modèle corporatiste qui se profile ?

Stéphane (groupe Malatesta)



LOI QUILLOT : MONSIEUR VAUTOUR Y LAISSE BIEN PEU DE PLUMES...

POUR tout individu, dès qu'il vient au monde, le droit au logement devrait être, comme le droit de respirer l'air ambiant, naturel et imprescriptible. Avec, en plus, le droit de vivre où l'on veut, dans le pays, la commune, le quartier que l'on a choisi, que l'on aime.

Bien entendu, nous sommes loin du compte. Comme tout le reste, dans cette société, le logement est une marchandise. Source de profits pour les uns, casse-tête, origine de bien des difficultés et parfois de malheurs, pour les autres. Depuis des siècles, Monsieur Vautour règne sur ses Propriétés.

En lâchant totalement la bride aux propriétaires, le pouvoir giscardien avait provoqué des hausses de loyers qui, ajoutées aux augmentations des charges de chauffage, créaient des situations catastrophiques dans bien des foyers. La droite elle-même a reconnu qu'il y avait eu des abus. Le pouvoir socialiste était bien obligé de remettre un tant soit peu d'ordre dans cette jungle. C'est le but de la loi Quillot adoptée définitivement par le Parlement.

Cette loi fait hurler les propriétaires de toutes dimensions et les professionnels de l'immobilier. Et cependant, elle est bien loin de constituer une révolution ! La meilleure preuve en est qu'elle a été adoptée à l'unanimité par le Sénat, après une mise au point par une commission mixte de sénateurs et de députés. L'un des artisans de cette adoption, au palais du Luxembourg, a d'ailleurs été monsieur Paul Pillet, député UDF de Roanne et... agent immobilier. C'est tout dire !...

Comme l'oiseau sur la branche

La loi Quillot, qui se veut une loi d'équilibre, définit les garanties pour les propriétaires et les locataires. Ainsi, le bailleur est tenu de proposer un logement en bon état et le locataire doit le rendre de même. La loi fixe également les conditions de contrat de bail : soit à trois ans, que le bailleur ne pourra résilier que dans des cas exceptionnels ; soit pour six ans avec possibilité de disposer de l'appartement, pour lui-même ou sa famille, ou pour revendre.

Dans le cas de non-renouvellement du bail pour cause de revende, quelques limites sont apportées quand il s'agit d'un propriétaire individuel (circonstances économiques ou familiales graves) et le législateur, bon prince, accorde une priorité au



locataire... pour racheter l'appartement. Mais quand on a affaire à un propriétaire « personne morale », c'est-à-dire une société immobilière, après le premier contrat de six ans et au terme de chaque période de trois ans, le non-renouvellement de bail pour vente est de droit. La loi Quillot, vous l'avez compris, ne pouvait pas gêner aux entourloupes les grands affairistes.

Au total, les nouvelles dispositions apportent des améliorations par rapport à l'ancien régime du « droit commun » qui permettait au propriétaire de donner congé quand il le souhaitait, mais, dans pas mal de cas, bien des locataires resteront encore comme l'oiseau sur la branche. Le maintien dans les lieux n'est toujours assuré que pour les personnes âgées de plus de 70 ans si leurs ressources n'excèdent pas une fois et demie le SMIC et si le bailleur a moins de 60 ans.

Quant au locataire qui ne peut plus payer, il doit saisir le juge des référés pour tenter d'obtenir un délai ne pouvant dépasser deux ans, délai accompagné obligatoirement d'un « plan de redressement ». Après quoi, le malheureux se retrouvera sur le pavé. Avis aux malchanceux frappés par le chômage, la maladie ou

l'accident, le « social » a des limites qu'il serait malséant de franchir... Comme quoi l'équilibre est bien difficile à réaliser quand, sur un des plateaux, l'argent pèse de tout son poids.

En ce qui concerne les charges, la nouvelle loi ne fait que reprendre en compte les « accords Delmon » qui prévoient que le locataire recevra un décompte par catégories de charge ainsi que le mode de répartition. Les pièces justificatives devront être tenues à sa disposition pendant un mois. Les hausses vertigineuses des charges de chauffage, sous prétexte de « chocs pétroliers », ont permis, sans aucun doute, bien des arnaques. Rien ne prouve que les locataires auront les moyens d'y voir plus clair, d'exercer un réel contrôle.

Les nouveaux rapports collectifs

Le second volet de la loi Quillot est présenté comme une grande innovation. Il institue des rapports collectifs, des rapports entre associations « représentatives » de propriétaires et de locataires.

Celles-ci pourront passer des accords à trois niveaux : groupes d'immeubles, départemental et national. Les immeubles comportant moins de six logements locatifs sont exclus du champ d'ap-

plication et il est évident que ces dispositions concernent surtout les grands ensembles et les gros propriétaires collectifs.

Pour les locataires, sont reconues « représentatives » les associations affiliées à une organisation siégeant à la Commission nationale des rapports locatifs (CNRL) ou regroupant au moins 10% des locataires. La loi définit les conditions de validité des accords (majorités nécessaires), leur objet et leur durée. Ils pourront porter notamment sur l'évolution des charges, l'entretien et l'amélioration des parties communes et sur l'évolution des loyers.

En dépit des limites de ces « nouveaux rapports », les locataires ont tout intérêt à être présents et actifs dans les associations. Pour les anarchistes, le problème est le même que celui qui se pose dans les entreprises : présence dans les syndicats pour mener une action qui est réformiste, certes, mais nécessaire, tout en exprimant nos idées, en explicitant notre projet.

Modération modérée...

L'évolution des loyers sera, d'une façon générale, soumise à la progression d'un indice de l'INSEE mesurant le coût de la construction. Mais cette évolution

devrait faire l'objet d'accords dits de « modération » prévoyant... des majorations supplémentaires si le propriétaire a réalisé des travaux, tels que confort, isolation thermique, phonique, etc. Ce qui revient à faire payer ceux-ci, au moins en partie, par les locataires (et ce qui n'empêchera pas le propriétaire d'augmenter son prix d'autant quand il vendra l'appartement...).

La loi donne aux pouvoirs publics les moyens d'intervenir dans les secteurs où il n'y aura pas d'accord. Les loyers restent libres quand il s'agit d'appartements inoccupés depuis plus de dix-huit mois ou de constructions nouvelles, avec plafonds, cependant, pour les communes de plus de 60 000 habitants.

Un excellent placement, comme avant

La droite, les propriétaires, les professionnels de l'immobilier prétendent que la loi Quillot va nuire aux investissements. En fait, les loyers restent au niveau stratosphérique atteint sous le règne de Giscard et que de toute façon il n'était guère possible de dépasser tant la situation était devenue difficilement supportable dans nombre de foyers.

La pierre — le béton, plutôt — demeure un excellent placement (à comparer avec les Caisses d'épargne, cette institution destinée à plumer les petits épargnants, éternels pigeons). C'est ce qu'avait recherché Claudius Petit, ministre de la IV^e République, à l'époque ami politique de Mitterrand, qui inaugura l'ère des loyers chers, ouvrant ainsi un immense champ d'action aux petits et grands capitaux. On sait ce qu'il en advint : le règne des requins de l'immobilier avec les scandales en cascade, la spéculation foncière, le pays recouvert de tours et de barres, le béton coulant à flot, les travailleurs, les retraités chassés du centre des villes, des quartiers résidentiels. Pourra-t-on jamais faire le compte des drames, des misères, que cette politique a provoqués ? La loi Quillot constitue peut-être un frein dans quelques domaines, mais, fondamentalement, elle ne change rien car elle n'empêchera pas la domination de l'argent.

« Si tu veux être heureux, nom de Dieu, pends ton propriétaire », chantait le Père Duchêne. Nous n'irons pas jusqu'à cette extrémité car nous ne sommes pas méchants, mais il reste bien vrai qu'il n'y aura pas de bonheur possible sur cette terre tant que subsistera la race des vautours.

S. BASSON

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.



AFP

Charte de la santé ou charte de l'industrie médicale ? (suite)

AU-DELÀ des affirmations gentilles et rabâchées sur le « gaspillage de la santé et la mal-vie qui en résulte », phrase qui redonnera sans doute du cœur au ventre des mineurs de fond encore vivants, au-delà de la naïveté calculée qui consiste à faire croire que les lendemains sont capables de chanter (« l'humanisme commence à sortir du domaine des mots »), la charte de M. Ralite n'est autre que la charte de la santé financière des médecins.

Précisons au passage que les Français l'ont échappé belle, car le ministre, dont le texte a été considérablement réduit et remanié presque publiquement par des rewriters socialistes de Matignon, avait primitivement écrit, dans une de ses multiples versions, qu'il fallait faire le contraire de la précédente politique (celle de J. Barrot), dont « les méfaits venaient du rationnement des soins ». Limitation du nombre des étudiants en médecine, des diplômés de spécialistes, des lits d'hôpitaux, etc., mesures qu'a levées J. Ralite dès son arrivée au ministère, car il croit dur comme fer aux vertus de la démagogie, apparemment. Il croit aussi, à l'évidence, que le niveau de santé d'une population dépend de sa densité médicale, comme d'ailleurs son « espérance de vie ». Ce qui est faux, car il s'agit d'une idée conçue et propagée par les groupes de pression médico-pharmaceutiques. Au Canada, par exemple (on n'a jamais fait semblable évaluation en France, du moins à ma connaissance et à celle du public), on s'est aperçu que plus il y avait de médecins dans une population, moins il y avait d'utérus chez les femmes de plus de cinquante ans. A l'échelle du globe, les gains d'espérance de vie croissent en proportion inverse du nombre relatif des médecins (*Médecine à la question*, Fernand Nathan).

Mais les communistes ne sont pas prêts d'aller regarder les statistiques qui démentent partout le triomphalisme de la médecine symptomatique, occidentale et scientifique. Peut-être même moins que le reste de la population, puisqu'ils ont su choisir leurs alliés dans ce domaine. Qu'on se rappelle que les grèves de médecins — traditionnellement réactionnaires —, sous le régime de Giscard, étaient physiquement soutenues par les gros bras de la CGT. Quand la CGT, soit dit en passant, réclame à cor et à cri la gratuité des soins et en fait son slogan majeur, les médecins entendent très bien

qu'on ne leur demande pas de soigner gratis.

Il n'est pas question dans cet article d'épiloguer sur les causes, les raisons ou les facteurs de maladie, ni même de proposer une autre voie de réflexion que le traditionnel manichéisme qui consiste, à gauche, à faire porter la responsabilité du mauvais état de santé sur la société ou mieux encore sur les patrons, et, à droite, sur l'intéressé seul. On aura mesuré la grande part des préoccupations de politique intérieure et interne qu'il y a dans ce texte gouvernemental quand on saura que l'idée d'utiliser l'arme de l'épidémiologie et celle de l'évaluation des soins est une proposition du précédent gouvernement, suite à des rapports commandés par J. Barrot au doyen Cabanel et au docteur Gallois. Mais, au fond, les idées excellentes appartiennent-elles à la gauche ou à la droite ? Reste à savoir, ce qui est plus utile, qui est capable de les appliquer et de les traduire dans les comportements corporatistes. Ce qu'est loin de laisser prévoir la charte, qui ne parle que d'un vague rapport annuel sur l'évolution du système de soins et son efficacité pratique.

Oh ! certes, cette charte contient quelques bonnes et braves déclarations d'intention, comme d'établir la carte sanitaire des Français et de la rendre périodiquement publique, sans doute comme on le fait pour les cartes météorologiques, dont personne ne conteste l'utilité pronostique, sauf à croire au calcul des probabilités.

Les autres bonnes idées ne manquent pas et montrent que le compagnon passant a bien fait son devoir. Telle l'idée de réduire l'inégalité devant la maladie et les accidents, notamment sur les lieux de travail, surtout féminins ; l'idée non moins pertinente d'« actions de promotion de la santé », visant à maintenir les personnes âgées à domicile. L'idée géniale de « renforcer la lutte contre le cancer, les maladies neurologiques, invalidantes, cardio-vasculaires et tropicales ». Une idée qui n'était jamais venue à l'idée de personne avant Ralite, et surtout pas des grands industriels de la recherche biomédicale.

La charte de la santé découvre aussi d'excellents principes : « la nouvelle politique de la santé met, affirme-t-elle, l'homme au premier plan ». Ce qui est rigoureusement inédit. Le rôle « déterminant du généraliste, médecin de terrain et de la relation, aux avant-postes de l'urgence, homme de synthèse et de la glo-

balité de l'individu ». Ce qui est nouveau comme pensée, même si c'est dit sur le ton d'un (peu) critique de cinéma retour d'un film de Godard, et même si rien n'est proposé par ailleurs dans la charte pour que ce généraliste, dont tout le monde cherche à s'accorder les bonnes grâces, ait le temps et les moyens de devenir « médecin de la relation ».

Bien sûr, la charte réclame que la formation du médecin ne soit plus dépendante des « impératifs commerciaux de l'industrie pharmaceutique », faisant là allusion seulement aux opérations de commando publicitaires des laboratoires pharmaceutiques en direction des médecins, et cela parfois en violation de la loi sur la publicité à domicile ou à l'université.

Elle souhaite également que « les généralistes participent aux actions de santé publique et de prévention ». Tant pis pour la contradiction frappante dans le même texte, puisqu'on y maintient plus loin le paiement de l'acte curatif sans limitation quantitative (la Sécurité sociale autorise six minutes en moyenne par consultation actuellement), la formation en faculté de savants chimistes et physiciens, mais nuls en sociologie et en psychologie (indispensables, ces disciplines, si l'on veut faire de la prévention).

Tant pis aussi pour le paradoxe qui consiste à vouloir renforcer les effectifs du personnel des hôpitaux et à ne pas donner suite aux promesses de J. Barrot, au printemps 81, de créer 27 000 postes supplémentaires d'infirmières à domicile, ce qui laisse mal augurer du maintien à domicile des vieillards, dont personne ne veut plus s'encombrer par ailleurs, puisqu'on leur construit de splendides centres gériatriques, version scientifique du « cocotier » africain.

Sans parler fric. Car le personnel hospitalier représente plus de 70% des charges des hôpitaux, lesquels absorbent plus de la moitié du budget santé. Quand il n'y aura plus de sous, sans doute refusera-t-on aux vieillards l'accès aux techniques de survie, comme le rein artificiel qui, dans ses débuts, était interdit aux plus de soixante ans. Il est des circonstances où les places au cimetière sont plus nombreuses que celles des établissements médicaux réalisant d'authentiques miracles biologiques. Ces « circonstances » sont, hélas, entre autres celles créées par le manque d'argent. C'est bien, quand on est ministre, de taper la belote avec des vieux crouissant dans un mouir, ou de taper les joues d'une fillette dans une crèche modèle et dernier cri.

Il faut aussi ne pas tenir des discours tordus et se rendre complice d'un système qui laisse mourir alors que technologiquement on est capable de maintenir une vie normale ou presque, parce que l'intérêt du médecin passe avant celui du malade.

Tant pis si les hôpitaux sont remplis pour un tiers de gens qui n'ont rien à y faire (15% d'hospitalisations inutiles à la campagne, 30 à 40% en ville).

Tant pis enfin si l'industrie de la santé est la première en France pour le nombre de personnes qu'elle fait vivre par les salaires. Et tant pis si le système est ainsi fait, et si le chômage est le spectre qu'il est, puisqu'il n'est pas possible de vider de 15% ou de 40% les lits d'hôpitaux occupés abusivement... A moins qu'on ne pense « tant mieux » et qu'on confonde santé des Français avec santé du système économique-politique. Dans ce cas, il faut applaudir cette charte, que « ne renierait ni l'URSS ni les Etats-Unis », selon un docteur bien connu, B. Pons, secrétaire général du RPR.

Il faut applaudir dans la charte de la santé le petit monument d'hypocrisie sanitaire, dont les objectifs et les motivations ressemblent d'ailleurs trait pour trait à celles de la charte de « Solidarité médicale », syndicat réactionnaire créé en décembre dernier, « contre la politique de santé socialo-communiste ».

On peut se demander pour finir ce qui reste de socialiste dans ce brouet insipide, puisque n'y sont même pas, en tant que tels, les fameux centres de santé intégrés du programme socialiste, centres gérés par l'usager. Si ce n'était pas une trouvaille, c'était du moins une innovation en tant que déclaration politique. Or, dans la charte de Ralite, ces centres autogérés sont mis en place sur le même plan que les « groupements d'exercice fonctionnel », qui sont des cabinets de médecins multiples, où les charges et les contraintes (secrétariat, permanence, etc.) sont réparties entre plusieurs praticiens.

Rien que ça, si ce n'est pas une tromperie politique...

Gérard Briche

(Gérard Briche, journaliste à L'Impatient, auteur de *Furiculum Vitae* — Pour un nouveau malade, auto-édité, et de *Comment soigner soi-même ses maladies courantes*, en collaboration avec le docteur Bergeret, éd. Fayard.) Gérard Briche anime la rubrique Allo, maman bobo sur Radio-Libertaire tous les mardis de 19 h à 20 h.

(Fin)

LE GOUVERNEMENT ET LES LANGUES REGIONALES

C' EST bien connu, l'Etat-nation français s'est constitué sur le cadavre d'autres nations que l'on appelait autrefois des pays, puis des provinces, et qu'on appelle aujourd'hui des régions. La royauté a été à l'initiative de ce processus qui s'est poursuivi et amplifié lors de la révolution et du jacobinisme, et qui s'est parachévé sous la III^e République avec la disparition quasi totale de la plupart des spécificités régionales.

Comme disait un barbu du siècle dernier, tout cela allait dans le sens de l'histoire. L'apparition de la bourgeoisie sur la scène historique exigeait cette mutation qui s'est opérée à l'ombre du centralisme et de la naissance de l'Etat. L'heure était déjà à la concentration et à la restructuration et, phénomène curieux, la plupart des courants du mouvement ouvrier d'hier s'affirmaient comme des partisans résolus de cette unité nationale basée sur la destruction des réalités régionales. Il y avait donc une certaine unanimité à ce propos. Les conservateurs, comme les libéraux ou les socialistes, ou encore les communistes, ne remettaient pas en question le concept d'Etat-nation et sa béquille étatique.

Et puis, ces dernières années, les choses ont commencé à évoluer. Les revendications régionalistes, culturelles surtout, ont commencé à se faire jour, et dans les rangs de la « gauche » de ce pays, on a commencé à parler de décentralisation et de droit à la différence. Dans le programme de l'actuel camarade-président, il était même question de décharger l'Etat de certaines de ses attributions au profit des collectivités locales, départementales et régionales, et de permettre à ce qui restait des cultures régionales d'exister officiellement. Aujourd'hui, un an après l'accession de la force tranquille au pouvoir, il est possible de faire le bilan de ce que sont devenues ces promesses.

La décentralisation n'atténue qu'à peine le centralisme étatique et, quant à la reconnaissance des cultures régionales, c'est carrément de la fumisterie.

Allez faire vos saloperies ailleurs que dans mon assiette



C' EST bien connu, l'Union soviétique et ses filiales du genre PCF sont des partisans résolus de la paix et du désarmement, et ils applaudissent des deux mains aux manifestations pacifistes qui se déroulent en Europe et aux Etats-Unis. Mais, et c'est un mais d'importance, ils ne tiennent nullement à ce que ce mouvement gagne les paradis glacés et surarmés du socialisme à la mode des goulags. En toute logique, les nouveaux maîtres de l'empire des tsars ont expulsé sans ménagement les écolos-pacifistes de Greenpeace dont le navire *Sirius* avait fait relâche à Leningrad le 3 juin. Il faut dire que ces incrédules de Greenpeace voulaient demander à l'URSS de montrer l'exemple en matière de désarmement et de dénucléarisation. Et puis quoi encore. Z'ont rien compris à la dialectique, ces « petits-bourgeois » de pacifistes béllants. Le seul bon pacifisme est celui qui dénonce le militarisme américain. Allez, qu'on me colle tout ça au goulag !

Et puis, comme si ça suffisait pas que ces emmerdeurs de Greenpeace viennent foutre le souk dans les consciences normalisées des populations d'au-delà du rideau de fer, voilà t'y pas qu'en Allemagne de l'Est et en URSS même, des pacifistes indépendants commencent à ramener leur science. Serge Batoubrine, entre autres, vient de créer le « groupe pour l'établissement de la confiance entre l'URSS et les Etats-Unis ». Et des signatures ne cessent d'affluer. Ah ! le pouvoir des mots ! La nomenklatura parle de paix sur une base strictement tactique pour affaiblir l'adversaire, et les mouliks se mettent à penser que la paix les concerne aussi. Encore des qui n'ont rien compris !

Décidément, tout fout le camp. (Sans jeu de mots). Tant mieux !
Hervé-Claude LAPIDAIRE

Le 18 juin 1982, par exemple, Alain Savary, ministre de l'Education nationale, exposait un programme d'action pour trois ans, afin d'ouvrir (entrouvrir serait le terme exact) les portes de l'école aux langues régionales. Le programme était axé autour de trois principes :

1) l'Etat seul doit assurer cet enseignement : pas question donc de confier cet enseignement à « n'importe qui » et surtout pas à ceux qui, depuis des années et des années, ont créé de toute pièce des enseignements en basque, breton... ;

2) ces langues régionales se voient octroyer un véritable statut avec cadres horaires, sanctions, personnels formés, programmes de recherches pédagogiques et scientifiques ;

3) il est exclu d'imposer quoi que ce soit, et donc les élèves comme les enseignants se recruteront sur la base du volontariat.

Concrètement, dès la maternelle, là où la demande existe, il y aura des activités de langage d'éveil ou de jeu en langue régionale. Ensuite, à l'école élémentaire, il y aura un enseignement spécifique de une à trois heures par semaine. Les instituteurs seront formés à l'école normale, avec notamment une option obligatoire de culture régionale. Et puis, dans les collèges, il y aura une heure d'enseignement facultatif de la sixième à la troisième avec, si les circonstances s'y prêtent, une option « culture et langue régionales » de trois heures hebdomadaires en quatrième et troisième. Enfin, au stade de l'enseignement supérieur, il sera créé des départements de langues et de cultures régionales dont l'enseignement devra s'intégrer dans le cadre des licences et maîtrises existantes.

Bien évidemment, à l'énoncé de ces mesures, les réactions ne manquèrent pas. Le 19 juin, à Quimper, trois mille personnes manifestaient pour réclamer l'intégration complète des écoles « Diwan » (langues bretonnes) dans l'Education nationale. Ces écoles existent depuis cinq ans et scolarisent trois cents élèves. Dans le même temps, à Bordeaux, cent cinquante parents et enseignants des « Ikastolaks » (école

en langue basque) occupaient le rectorat en avançant les mêmes revendications.

Bref, le réformisme socialiste au niveau de l'introduction des langues régionales à l'école ne fait pas recette. Les écoles Diwan et les Ikastolaks demandent à être intégrées carrément à l'Education nationale et refusent de se satisfaire de l'aumône d'une heure d'enseignement régional par-ci par-là. On les comprend. Le gouvernement social, fidèle à sa tradition jacobine et réformiste, ne propose en tout et pour tout qu'un coup de peinture sur l'institution existante. Sur le fond, il ne change rien, et c'est ainsi au niveau du problème de l'introduction des langues régionales à l'école comme à tous les niveaux de la vie politique, économique et sociale. Il fait dans le replâtrage, et le changement qu'il propose à tous ceux qui sont exploités ou opprimés se réduit à l'illusion du changement. C'est dans l'ordre des choses, et c'est une bonne chose que les régionalistes ne marchent pas dans la combine.

Cela étant, les revendications des écoles Diwan et des Ikastolaks manquent à tout le moins de cohérence. Quand on revendique le droit à la différence culturelle, il est en effet assez comique de demander dans le même temps à être intégré à une institution à vocation nationale et unifiante. Car, que je sache, l'Education nationale française a toujours été à la pointe du combat en matière de destruction des spécificités culturelles régionales. Et ce ne sont pas quelques petites exceptions à cette règle qui changent quoi que ce soit au problème. Et le problème, c'est à l'évidence l'ambiguïté nationaliste qui suinte par tous les pores du discours de la plupart des régionalistes. A l'Etat-nation français, ils opposent l'Etat-nation machin truc mouche ou chose. Triste ! Et le fédéralisme, camarades ? Et la libre fédération de toutes les spécificités ? Et l'internationalisme ? Et la destruction de l'Etat ? De tous les Etats ! De tout ce qui mutile. De tout ce qui réduit. De tout ce qui impose... Cela vous dérangerait-il ? Nous pas !

Jean-Marc RAYNAUD

L'ESPOIR EN ESPAGNE

L' E panorama syndical espagnol semble être en plein bouleversement.

Après une trop longue période de pactes et de compromissions avec le patronat et l'Etat, les syndicats dits majoritaires, principalement les Commissions ouvrières et l'Union générale des travailleurs, se retrouvent le dos au mur : effondrement du recrutement, luttes internes, incapacité de lancer des campagnes de mobilisation... L'illustration la plus patente de cette crise a été fournie par l'échec total de la campagne nationale pour l'application de l'Accord national pour l'emploi. Cet accord (ANE), signé par les patrons, Commissions ouvrières et UGT devait permettre la création de 350 000 emplois en échange d'une limitation de l'augmentation des salaires à trois ou quatre points en-dessous de la hausse officielle des prix. Résultat : les augmentations de salaires ont été bloquées à 11% (hausse des prix : 15%), mais le cap des deux millions de chômeurs vient d'être allègrement franchi. A l'occasion de la manifestation centrale des syndicats réformistes à Madrid, mardi 8 juin, c'est à peine si trois mille à quatre mille manifestants s'étaient déplacés, en conclusion d'une semaine de mobilisation ! Et encore conspuent-ils systématiquement l'ANE dès qu'un orateur osait en demander l'application.

Simultanément, certaines mobilisations ponctuelles, sur des

thèmes précis et concrets, ont obtenu un notable succès. A Getafe, près de Madrid, et pour protester contre des réductions d'effectifs dans les usines Kelvinator, c'est toute la population qui a observé une journée de grève générale et réalisé des manifestations particulièrement dures se terminant par des affrontements avec la police.

Mais alors que la lutte de Kelvinator était appuyée par l'ensemble des forces syndicales, à Ripollet, près de Barcelone, les travailleurs se sont trouvés seuls, avec le seul appui de la CNT. Commissions ouvrières, UGT, Parti communiste, Parti socialiste, mairie, etc., ont fait campagne contre la grève et la manifestation convoquée par les travailleurs licenciés de l'entreprise Mir-Mir et la CNT. Et malgré ces lamentables efforts, la grève a été totale — même les boutiques étaient fermées — et la manifestation, à la suite de laquelle le secrétaire de la fédération locale de la CNT de Sardanyola a été arrêté — parmi d'autres — a réuni dix mille personnes !... Une telle radicalisation, accompagnée de l'émergence de la CNT, inquiète tout le monde !

De plus, la CNT a organisé, moins d'une semaine après l'échec de la mobilisation réformiste de Madrid, une journée de « Liberté en action » contre la répression, à l'amphithéâtre de la Casa de Campo de Madrid. De 11 h du samedi à 3 h ou 4 h du matin du dimanche, se sont

succédés des représentants des divers collectifs libertaires de Madrid, des athénées, des centres culturels, des radios libertaires, des travailleurs en lutte, des intellectuels comme Agustin Garcia Calvo et Fernando Savater, des artistes comme Emma Cohen, un délégué de Solidarnosc, des chanteurs et groupes de rock, comme Paco Ibañez et Suburbano, Topo, etc.

De nombreux comités régionaux de la CNT avaient organisés des stands culturels et... alimentaires : paellas valenciennes, cidre des Asturies, jambons andalous...

C'est avec les interventions de Federica Montseny, toujours jeune malgré ses 76 ans, et José Bondía que le meeting a atteint son plus haut degré d'émotion. L'une s'en prenant au terrorisme d'Etat et l'autre à l'appareil répressif de la prétendue Espagne démocratique, ils ont soulevé l'enthousiasme des vingt mille à trente mille personnes qui, malgré un week-end particulièrement long, avaient répondu à l'appel de la CNT et du mouvement libertaire.

A quelques mois d'un VI^e congrès que la CNT est déjà en train de préparer, une belle capacité de mobilisation, jointe à l'effondrement du syndicalisme réformiste, peut être le point de départ d'une nouvelle époque pour la vie sociale. Le mouvement libertaire, aujourd'hui comme hier et comme demain, reste présent en Espagne.

Un compagnon espagnol

Les centrales nucléaires dans les pays de l'Est

TANDIS que l'augmentation des coûts et, d'une façon encore plus déterminante, la lutte des populations à l'Ouest ont provoqué la réduction, voire l'arrêt des programmes d'énergie nucléaire, on assiste dans les pays de l'est à l'accélération de la mise en chantier de centrales atomiques.

Les pays communistes de l'Europe de l'Est ont pour ambition de combler leurs besoins énergétiques en faisant jouer à l'énergie nucléaire un rôle déterminant.

A la lecture des chiffres publiés par l'Agence internationale de l'énergie nucléaire (IAEA), dont le siège se trouve à Vienne, il apparaît qu'en ce moment, en Europe de l'Est et en Russie, quarante-six centrales nucléaires sont en fonctionnement. De plus, on travaille à l'édification de quarante autres centrales.

Suivant l'IAEA, l'utilisation dans ces pays de l'énergie nucléaire devrait augmenter plus rapidement que partout ailleurs. La réalisation des programmes d'énergie nucléaire dans le bloc de l'Est se trouve accélérée en raison du fait que les résultats de l'économie planifiée sont peu satisfaisants.

Aux Etats-Unis, la construction de dix-neuf nouvelles centrales est suspendue grâce à l'active résistance des populations locales.

L'arrêt des travaux a aussi été provoqué par l'augmentation des coûts de construction, par le renchérissement des mesures de sécurité et la diminution de la demande en énergie électrique.

Le mois dernier, la presse des pays du bloc de l'Est a insisté régulièrement sur le fait que les pays communistes ne pourront plus longtemps supporter l'augmentation des prix de l'énergie.

La plupart des villes de l'Europe de l'Est ne sont que partiellement éclairées le soir, et les panneaux publicitaires lumineux sont rares. En Roumanie, un des pays de l'Est où l'économie est très faible, le gouvernement a décidé, afin d'économiser l'énergie, de priver d'électricité, à certaines heures de la journée, des parties entières de nombreuses villes.

L'agence de presse « Ceteknews » écrivait récemment qu'une augmentation de la production d'énergie peut seule être obtenue par le développement de la production d'énergie nucléaire.

A l'Ouest, les antinucléaires d'Allemagne, des Pays-Bas, de France, et jusqu'à la côte ouest des Etats-Unis, se sont affrontés avec les forces de police, afin d'empêcher la construction de centrales nucléaires.

En Belgique, on ne construira plus de centrales ; en France, les travaux concernant les plus grandes centrales en construction auraient dû être arrêtés ; en Allemagne de l'Ouest, la réalisation des programmes nucléaires est retardée ; les Pays-Bas attendent un large débat démocratique.

Bien que dans les blocs de l'Est, les manifestations contre l'énergie nucléaire ne soient pas tolérées, on enregistre certains signes qui permettent d'affirmer qu'une certaine inquiétude gagne la population.

Les communiqués des médias officiels, concernant les programmes nationaux d'énergie nucléaire dans les pays de l'Est, paraissent irrégulièrement et, dans la plupart des articles, il est fait mention de mesures importantes que les gouvernements seront amenés à prendre pour protéger le milieu naturel.

Dans le territoire des Balkans, régulièrement touché par les tremblements de terre, les fonctionnaires roumains déclaraient que le site de la première centrale nucléaire à Cernovoda avait été choisi en fonction de la nature très résistante de l'écorce terrestre.

D'après certains commentaires hongrois concernant la construction de la première centrale nucléaire à Paks, en Hongrie, centrale — on souligne avec insistance — que le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir toute contamination des eaux du Danube.

Afin d'illustrer ce qui vient d'être évoqué, on trouvera plus bas un tableau des activités des différents pays du bloc de l'Est concernant le domaine de l'énergie nucléaire. Toutes ces données proviennent de l'IAEA.

Allemagne de l'Est : cinq centrales sont en service, dont la capacité totale s'élève à 1 740 mégawatts, soit 12% de la production intérieure en électricité. Quatre centrales sont en construction, dont la capacité totale s'élèvera à 1 664 mégawatts.

Tchécoslovaquie : dans la région de Slovaquie, on construit actuellement deux centrales avec une puissance prévue de 2 520 mégawatts.

Hongrie : cet été, il est prévu la mise en fonctionnement d'une centrale d'une capacité de 440 mégawatts. Un deuxième réacteur d'une puissance de 376 mégawatts doit être prêt en 1985.

Pologne : on a commencé cette année la construction d'un réacteur dans la région de Gdansk.

Yougoslavie : on a procédé à la mise en service d'un réacteur de 632 mégawatts dans le nord du pays. Pour l'an 2 000, on prévoit le fonctionnement de dix centrales.

Roumanie : à l'est de la Roumanie, on travaille à la construction d'une centrale de 660 mégawatts. En 1990, la Roumanie espère avoir quatre centrales en service.

Bulgarie : trois centrales sont opérationnelles avec une capacité totale de 1 224 mégawatts. On travaille à l'heure actuelle à la réalisation de deux centrales dont la puissance totale devrait atteindre 1 408 mégawatts.

Russie : ce pays compte trente-cinq centrales opérationnelles, soit une capacité de production de 14 046 mégawatts. On réalise actuellement la construction de vingt-cinq centrales d'une puissance totale de 24 260 mégawatts. De plus, est programmée la construction de quatorze centrales.

(Extrait de Recht Voor Allen de mars 82, revue des Pays-Bas)

Notre alternative socio-économique : la coopérative

Une fausse idée

« Les anarchistes sont bons pour tout critiquer et construire des châteaux en l'air », disent certains. Nous ne nions pas que dans nos milieux, il y a eu et il y a encore des éléments qui critiquent tout ce qui existe et ne sont pas capables de réaliser les plus petites actions à n'importe quel niveau. Cela, évidemment, a sa logique : prendre le chemin facile de critiquer pour critiquer. Néanmoins, tout au long de l'histoire de l'anarchisme, et actuellement, des actions positives, constructives, créatrices, pleine de génie et réalisées avec joie sont présentes.

La coopérative

Devant le chaos économique engendré par le système capitaliste, nous considérons qu'une offensive viable avec des effets à court terme se trouve dans l'implantation du coopérativisme.

Il convient de définir ce que nous entendons par coopérativisme : nous indiquons les principes qui le rende crédible ; nous donnons la raison qui peut résoudre des problèmes sociaux concrets ; les problématiques auxquelles il devra faire face et aussi le rôle que nous, anarchistes, lui donnerons.

Le coopérativisme n'est pas une utopie

Il est un fait que, dans le siècle passé, le coopérativisme était considéré soit comme une forme d'organisation socio-économique propre à l'activité artisanale, soit comme une utopie de plus. Avec la révolution russe, les anarchistes de l'époque espéraient implanter le coopérativisme, néanmoins, la tendance bolchévique ne l'a pas permis. Pourquoi ceux qui se réclamaient du socialisme scientifique disqualifiaient-ils le coopérativisme ? Une des raisons que l'on peut donner, et que nous considérons comme la plus importante, est la suivante : les « socialistes scientifiques » ont appuyé presque sans réserve — et ils continuent de le faire — la conception de l'« organisation rationnelle du travail », due au génie de l'Américain Taylor, méthode connue sous le nom de « taylorisme ».

Ce système prétendait réduire les coûts de production en se basant, jusqu'à l'exagération, sur la division du travail. D'une part, il marquait la séparation nette et insurmontable entre le travail intellectuel et manuel ; d'autre part, il fractionnait le processus de production d'un article X en confiant chaque opération à un atelier différent dans lequel l'« ouvrier spécialisé » exécutait une seule opération. Ainsi, le processus de

production permettait un plus grand contrôle de chaque opération. Il y a aussi l'« idée » du chronométrage qui a été à l'origine de la création d'un salaire de base pour un temps de travail de base. Avec cela, on pensait surmonter deux systèmes négatifs pour produire :

1) le travail « à l'heure » qui amène comme conséquence que les ouvriers pouvaient freiner à leur aise la production par peur d'une surproduction qui signifiait pour eux le chômage ; 2) le travail par « pièce terminée » qui empêchait de donner une bonne qualité au produit fini, à cause de la vitesse d'exécution.

Pour éliminer ces « vices », M. Taylor avait remarqué que le salaire de base pour un temps de base était une solution, en ajoutant à cela des primes pour « rendement exceptionnel ». Cette méthode totalement capitaliste a été considérée par les « socialistes scientifiques » comme la nec plus ultra de l'efficacité productiviste.

Un prémisses du socialisme en général et que nous, anarchistes, faisons nôtre, établit qu'une révolution peut uniquement se réaliser en partant de ce qui existe et en aucune manière de ce qui n'existe pas. Ainsi, les « socialistes scientifiques » pensèrent que si la méthode de Taylor servait dans la pratique, eux ne voyaient pas la raison de la rejeter, mais au contraire de la cultiver. En suivant cette logique, en URSS, ils se sont dépêchés d'élever le productivisme soviétique à travers l'implantation du stakhanovisme (lire « taylorisme soviétique »).

Evidemment, ce système de production ne pouvait pas mener à la révolution sociale, parce qu'il avait été inventé et pratiqué non pas pour démolir le capitalisme, mais pour le renforcer.

Voilà pourquoi la révolution russe a dégénéré en ce qui, aujourd'hui, est l'URSS. Néanmoins, avec le temps, le taylorisme ne s'est pas révélé une méthode de validité universelle et illimitée ; bien qu'à l'époque de son apogée, il était considéré comme une panacée dans la production, il s'avère que les sociétés se transforment et que dans leur sein se génèrent des révolutions et régressions qui se sont déjà produites par des découvertes scientifiques, des nouvelles inventions ou de nouvelles formes de rapports inter-individuels.

Actuellement, dans les pays capitalistes comme dans les pays socialistes, on cherche de nouvelles méthodes de production, et la plus positive est celle du travail en coopérative et non du travail divisé.

Le système de travail en coopérative : une solution aux problèmes de notre époque

Actuellement, le système caduque et inopérant de la division du travail est incapable d'offrir des solutions. La marée des conflits qu'il engendre (absentéisme dans le travail, flegme, rancune et haine, etc.) le démontre clairement.

Au contraire, le travail en coopération est vieux comme le monde et s'est manifesté incessamment, mais jamais comme maintenant où l'on peut compter avec les progrès des diverses branches apparaissant à tous les niveaux de la vie sociale.

Le travail en coopérative apportera une solution à l'ennui dans le travail et l'ouvrier pourra extérioriser son sens créatif, tant méprisé dans le système de la division du travail ; il facilitera énormément la convivialité, un sentiment de solidarité envers les camarades.

Cela est très important, car le système de travail en coopérative est la graine pour réaliser un profond changement en ce qui concerne le régime de la propriété.

Les problèmes auxquels devra faire face la coopérative

Il est évident qu'actuellement la plupart des gens préfèrent leur petit emploi sûr où tout leur est dit : ce qu'ils doivent faire, à quelle heure ils doivent se présenter. Ils préfèrent mille fois être manipulés qu'essayer d'auto-administrer leur travail par peur des responsabilités qui en découlent. Cette néfaste mesquinerie implantée dans la plupart des centres de travail est l'ennemi le plus puissant auquel sera confronté la coopérative.

Il faudra aussi faire face aux cris névrotiques des gens qui n'arrêteront pas de critiquer l'« alternative petite bourgeoise » et également des « messieurs » et de la haute finance qui s'opposent féroce, car ce système mettra fin tôt ou tard à leurs intérêts.

N'oublions pas les autres opinions

Ce qui nous différencie, nous anarchistes, des autres courants socio-politiques, c'est que nous sommes ouverts à leurs critiques et à l'autocritique. Nous ne présentons pas nos alternatives comme des vérités absolues, valables en tout temps et en tout lieu. Nous pensons, et c'est la base même de l'anarchisme, que toute alternative est relative. Pour cette raison, nous ne devons pas oublier l'opinion suivante : il y en a qui affirment que le système de coopérative est indiscutablement positif dans les résultats, mais ils ne croient pas que tous les êtres humains d'une société pourront s'adapter à ce système. Ils pensent que le système de la division du travail se substituera à celui de la coopérative. Ils disent qu'étant donné que les êtres humains ne sont pas égaux, ni biologiquement, ni physiquement, il est aberrant de donner une préférence absolue à un système de travail. Très justement, ils observent, par exemple, que pour que le système de coopération dans le travail arrive à bon terme, il y a divers facteurs qui interviennent, comme la « sympathie » ou l'« attraction ». S'il y a manque d'union, il est impossible de travailler en coopérative. On doit prendre en compte cette argumentation.

(Traduit de El Compta, journal anarchiste mexicain)



(2^e PARTIE)OBSERVATIONS SUR LA LETTRE
DE P. KROPOTKINE SUR L'INDIVIDUALISME

Pour reconstituer ce que j'ai pu écrire en 1902 à Pierre Kropotkine, je ne servirai pas de manuscrits de ces années, que je pourrai peut-être retrouver, mais de ma mémoire vivante, et j'ajouterai quelques remarques sur ces choses, telles que je les vois à présent.

Arrivé aux idées anarchistes depuis l'hiver 1880-81, je disposai déjà de quelques moyens de comparer les mouvements et je fus fasciné et ébloui par le grand mouvement anarchiste français des années 1887 à 1894 et consterné de son éclipse relative devant le nouveau soleil, le syndicalisme révolutionnaire, à partir de 1895-96. Il est vrai que je n'ai pas vécu au milieu des syndicalistes français d'alors, mais j'ai vu en Angleterre quelle emprise cette éclosion du syndicalisme avait sur presque tous les camarades de plusieurs pays, — un assentiment à distance, sans expérience personnelle, comparable à l'impression que le bolchévisme exerça sur certains dans ses premières années, impression qui, contraire aux lois physiques de l'attraction des corps, croissait, au lieu de diminuer, avec la distance et le manque de renseignements précis.

En réfléchissant, je fus frappé de voir, parmi les libertaires, la multiplicité des manières d'agir, de vivre et d'exprimer sa pensée, surtout pendant les années 1891 à 1894, en France, où il y avait à la fois Reclus et Ravachol, *Révolte* et *Père Peinard*, l'anarchisme des jeunes revues et le syndicalisme anarchiste militant du *Pot à colle*, de Guérineau et ses camarades, enfin des aspirations ultracomunistes et altruistes et des tâtonnements individualistes, etc. Tout cela faisait un grand milieu dans lequel chacun put choisir sa place selon son affinité ou se créer un nouveau foyer congénère.

Les persécutions de 1894-95 avaient sans doute démolli les parties éphémères, mal bâties, de ce large ensemble, mais on put se mettre aux reconstructions dès le printemps de 1895. Mais ce ne fut pas fait avec l'ancienne ardeur, le doute avait envahi certains. Le syndicalisme, présenté alors par Fernand Pelloutier dans *Les Temps nouveaux*, les grands chiffres de syndiqués antipolitiques du Congrès des Bourses en 1896, les tendances antiparlementaires d'un nombre d'Allemanistes cette même année, l'échec des politiciens dans la délégation française au congrès international de Londres de 1896, l'acceptation complète du syndicalisme par le propagandiste littéraire le plus habile et populaire que les idées anarchistes ont peut-être jamais eu en France, par Emile Pouget, — tout cela pour certains fit presque tomber le franc anarchiste en désuétude, le fit considérer comme une maladie d'enfance, heureusement passée maintenant, et cela par l'argumentation de la théorie et le terrorisme n'auraient abouti qu'à l'isolement, à l'incompréhension par le peuple, et que par le syndicalisme, on était maintenant au sein du peuple, etc., et que désormais par le syndicalisme et la grève générale on marchait à voiles déployées vers la révolution sociale.

Je ne voyais dans une bonne partie de cet emballage qu'une découverte tardive et un peu naïve de l'organisation ouvrière que la défense commune contre le patronat crée dans tous les pays, organisme que les besoins pratiques dominent, dont, s'il est vraiment nombreux, la plupart des composants ne sont liés que par des intérêts corporatifs communs, et qui poursuit son but par les moyens les plus propres à chacune de ses opérations et non selon les idées politiques ou antipolitiques, réformistes ou révolutionnaires, autoritaires ou libertaires de telle ou telle partie de ses membres qui obtient une influence prépondérante. Sans cela, le syndicat est un parlement, un champ de lutte, une dictature ou un gâchis. Des ouvriers d'une nuance d'idées spéciale peuvent former des syndicats batailleurs à eux et combiner la lutte ouvrière et la propagande des idées. Mais espérer faire prévaloir une tendance dans le grand syndicalisme général, c'est un espoir chimérique qui a abouti à la scission en deux, réformistes et révolutionnaires, jusqu'en 1914 et à celle en trois du temps présent — et à la guerre incessante entre tous ces groupements.

Bref, j'ai vu tellement l'exagération et l'orgueil du syndicalisme à partir de 1896 et une répudiation croissante de l'anarchisme, considéré quelque peu comme un encombrement théorique par de très savants camarades, que j'exprimai quelque fois mes doutes à ce sujet, et la lettre à Kropotkine essaya de lui parler de ces choses — par écrit, parce qu'une discussion verbale ne serait jamais arrivée au bout, ou se serait perdue dans une foule de questions de détail, de *side issues*, sans

arriver au fond. Mais la même chose, presque, est arrivée aussi pour ma lettre (...).

Ainsi, je n'avais nullement prôné l'individualisme en général, ni celui de Nietzsche en particulier. Il cite lui-même l'épithète « *spurious* » (faux, pseudo) que j'appliquais dans ma lettre écrite en anglais au Nietzscheanisme en tant qu'individualisme. Mais sept mois plus tard, il parle à Tcherkesoff de Nietzsche comme « l'idole devant lequel les Faure, les Nettlau, les Domela Nieuwenhuis, s'inclinent... ».



Fernand Pelloutier

J'avais donc dit dans ma lettre que, si de 1887 à 1894, tant de monde, et la jeunesse, les poètes, les artistes, s'intéressaient à l'anarchie, et si, depuis la spécialisation de tant d'anarchistes dans le syndicalisme, cet intérêt a très langué — parce que les anarchistes eux-mêmes ne semblaient plus prendre l'ancien intérêt dans leurs idées directes —, c'était une situation qui demande à être réparée. Et j'ai dit qu'une des choses à remédier me paraissait être ce mépris ou cette négligence du besoin de sauvegarder son individualité que l'homme moderne de cette époque semblait sentir. Ce furent des années, quand Ibsen, Nietzsche, Walt Whitman, Max Stirner et autres furent beaucoup lus et des lecteurs intelligents de ces auteurs auraient nécessairement espéré trouver chez les anarchistes, qu'ils savaient être socialistes ou communistes libres, une synthèse (élastique, non un système) entre les aspirations vers l'individualité libre et celles vers le milieu libre et social, la société libre. Où donc, sinon chez les anarchistes, trouveraient-ils cela ? Mais à cette heure (alors), ils ne rencontreraient chez eux — je ne parle pas du prétendu individualisme de quelques publications d'alors, — que des apothéoses du syndicalisme ou d'un anarchisme ultracomuniste et des exécutions sommaires des prétentions de Stirner, Tucker, etc. Je disais que l'individualisme représentait le besoin personnel de tout homme de se sentir à son aise dans un milieu de son choix — et que si l'anarchisme ne sait pas créer de tels milieux, il n'attirerait jamais beaucoup de forces intellectuelles et morales vivantes.

Je proposai donc à Kropotkine un élargissement de notre sphère d'action. Car il s'agit avant tout, alors comme aujourd'hui, de créer ou plutôt d'éveiller des *mentalités anarchistes*, desquelles sortirait un courant d'esprit favorable à ces idées sous toutes leurs formes, pénétrant et inspirant toutes les activités intellectuelles et sociales de beaucoup d'hommes qui, alors, se créeraient une place au soleil, en plein air, comme le font tous les autres ; alors ils réaliseraient l'anarchie dans

leur vie, comme d'autres réalisent d'autres conceptions, et le résultat serait que l'anarchie prendrait vraiment racine hors du milieu artificiel de quelques groupes, réunions et publications. Mais pour arriver à cela, elle doit faire vibrer une corde dans le cœur et le cerveau de *beaucoup* d'hommes, et elle ne le peut que si elle est large, ouverte, diversifiée, nuancée — et de cet état elle me semblait, *alors*, fascinée par le syndicalisme qu'elle était, très éloignée — elle m'en semble éloignée également aujourd'hui par diverses raisons et mon rêve est toujours de l'en approcher. Je n'avais pas de chance avec Kropotkine qui — ce que j'apprends par sa lettre à Tcherkesoff, publiée en septembre 1926 ; il ne me l'a jamais dit jusqu'à nos dernières conversations en 1913 — me prenait donc pour un idôlatre de Nietzsche. Aurai-je plus de chance en 1927 ?

Qu'est-ce que j'ai bien pu dire « sur le rôle des travailleurs passé et actuel » pour choquer tellement Kropotkine ? Je crois que, considérant l'anarchie la cause de l'humanité, de tous ceux qui l'acceptent librement, et non celle des ouvriers seulement, j'ai insisté sur plusieurs facteurs qui agissent sur les ouvriers une fâcheuse impression — raison de plus pour chercher pour l'anarchie une base largement humaine et non exclusivement prolétaire (...).

Je regrettais alors, en 1902, que le grand talent d'Emile Pouget, déployé dans les séries du *Père Peinard* de 1889 à 1900, en avril, était comme mis en cage dans *La Voix du peuple*, qu'il rédigea à partir de 1900. Ce fut peut-être une impression trop sentimentale de ma part ; je l'avais vu franc et libre, chez soi et avec les camarades, au *Père Peinard*, et je le vis en 1901 et 1902 dans son petit bureau à la Bourse du travail, à côté d'autres qui ne m'ont pas fait l'impression de camarades, quoiqu'ils fussent probablement des fonctionnaires syndicalistes convaincus ; je le vis là causant avec moi à voix basse, comme en sourdine, de l'anarchie qu'il aimait toujours ; il me fit toujours l'impression d'un pauvre oiseau mis là en cage et plaignant la liberté perdue. Impression sentimentale, sans doute, mais elle reste forte en moi et je n'ai jamais pardonné au syndicalisme d'avoir enlevé Pouget à l'anarchie, ni aux anarchistes d'avoir laissé partir le *Père Peinard*. Quant à Kropotkine, il y avait certainement une grande continuité dans la vie de ses idées, quoique, regardant de près, l'influence du milieu, du temps qui avance et de l'expérience croissante, ait laissé des empreintes sur son œuvre également. Mais il y en avait d'autres, moins trempés que lui, sur lesquels la panacée syndicaliste exerçait alors une fascination vraiment trop grande et qui croyait vraiment l'anarchie une chose plus ou moins passée de mode. J'ajoutai que l'anarchie vivrait et que c'est ce faible pour le syndicalisme qui serait la chose passagère. Pour eux le syndicalisme était grand et l'anarchie était devenue mince et chétive ; pour moi l'anarchie restait et reste grande et le syndicalisme est un des multiples phénomènes qui ne peuvent que gagner si des anarchistes clairvoyants leur prêtent leur concours ; mais si cette besogne utile absorbe trop ces anarchistes, ils risquent d'être perdus pour l'anarchie et je regrette fort toutes ces pertes par trop grande spécialisation.

Je disai à Kropotkine, qu'entre l'intensification en volonté révolutionnaire et consciencieuse libertaire et l'expansion vers le plus grand nombre dans le but de la défense ouvrière pratique la plus efficace, le syndicalisme ferait cette dernière évolution, tout comme le socialisme politique et la recherche du plus grand nombre d'électeurs a fait la seconde de ces évolutions possibles et est devenu la « social-démocratie ». Il regimba et trouva cette comparaison « très injuste ». Logiquement, son raisonnement qui pardonne au syndicalisme pratique sa « limitation d'idéal » implique qu'il aurait pardonné aussi à la « social-démocratie » son atténuation du socialisme. Il constate que le syndicalisme « cherche » à précipiter la marche des événements et la « social-démocratie » à les enrayer !... Je pense qu'on a vu depuis 1902 qu'un syndicalisme quelque peu nombreux et bien établi devient autant un organisme plus ou moins rétif contre la précipitation des événements que les grands partis socialistes politiques. Les beaux discours, le bel élan de 1902 ne firent pas prévoir ces limites de l'action syndicaliste à tout le monde, mais l'histoire, un quart de siècle passé depuis ces lettres, a confirmé, je pense, mes appréhensions (...).

Max NETTLAU

(Texte extrait de la revue mensuelle Plus loin n° 24, de mars 1927, n° 26 de mai 1927).

NOTE DE LECTURE

« LE RÉGIME SOCIAL DE LA RUSSIE »

par C. Castoriadis
Ed. Cahiers du vent du ch'min

INTÉRESSANTE cette petite brochure de Castoriadis. Le tableau que nous brosse l'auteur, de l'empire des nouveaux tsars, est précis. Une société soumise à la domination d'un groupe social particulier, la bureaucratie, dont le noyau actif est la bureaucratie politique du PCUS ; des rapports de production antagonistes qui divisent et opposent dirigeants et exécutants ; la soumission de la classe ouvrière russe au salariat ; la soumission de cette même classe ouvrière à une entreprise d'oppression, de contrôles totalitaires et d'expropriation mentale et psychique qui dépasse très nettement les modèles fascistes et nazi ; les contradictions qui minent le noyau central de la nomenklatura ; la lutte entre les cliques et les clans ; la gérontocratie ; l'économie civile qui prend l'eau de toutes parts ; le complexe militaro-industriel ; la logique impérialiste de la bourgeoisie rouge... Tout ou presque y est. La photographie est bonne. Mais que dit-elle de plus que ce que nous disons depuis toujours ? Rien, rigoureusement rien !

Mais alors, qu'est-ce qui fait que certains se pâment devant cette brochure et les derniers ouvrages du père Cornélius. Son originalité ? Soyons sérieux ! Les seuls concepts nouveaux qui émergent de cet opusculé sont ceux de capitalisme bureaucratique fragmenté (à l'Ouest) et de capitalisme bureaucratique total (à l'Est). C'est intéressant, mais il faut voir les choses en face, ça ne pète pas très haut. Alors ?

Ah ! c'est vrai. J'oubliais ! Castoriadis n'a pas toujours dit ce qu'il dit aujourd'hui ! Bien oui, mais qu'est-ce que ça prouve ? Qu'il a évolué ! Point. Pas de quoi en faire un plat ! Nous aussi, on dit, et depuis plus de cinquante ans, que le parti bolchévique était « bureaucratique-totalitaire » dès le départ, et qu'un régime social s'analyse avant tout à travers les rapports de domination (et pas seulement d'exploitation au strict plan de l'économie politique) qu'il met en œuvre. Et nous, contrairement à Castoriadis, on ne s'arrête pas là.

Car faire des photographies, c'est bien gentil. Mais ça n'explique rien. Staline, Lénine, berck, caca boudin, okay ! Mais pourquoi berck, caca boudin ? Une bavure ? Une erreur de gestion ? Une dégénérescence ? Et l'idéologie dans tout ça ? Et papy Marx ? Et la logique de sa démarche ? Et la liaison entre les uns et les autres ?

Et là-dessus, Castoriadis est silencieux. Car c'est dur à sortir ! Très dur, même !

Allez, on s'ra pas méchant avec toi, Cornélius. On va te mettre dix sur vingt. Avec comme appréciation « peut mieux faire ». Après tout, l'as évolué depuis la belle époque de Socialisme ou barbarie. Tu peux peut-être encore évoluer !

Mais que ça ne te monte pas à la tête ! T'as peut-être le sentiment d'avoir découvert l'Amérique, mais on l'avait déjà découverte avant toi ! Alors, keep cool ! L'humilité, Castoriadis, l'humilité ! C'est ça le continent qu'il te reste à découvrir ! Bonne chance !

Jean-Marc RAYNAUD

CINÉMA

LE FILM SUR JACQUES BREL

BREL est mort il y a trois ans déjà. Rossif a décidé de le faire revivre pour nous une heure et demie. C'est presque réussi.

Pour tous ceux qui aiment Brel, c'est-à-dire qui ne peuvent écouter ses chansons sans ressentir une petite angoisse là, bien planquée au creux de l'estomac, oui, pour tous ceux-là, il fallait que ce film fût fait.

Mais essayer de tourner un film sur Brel demandait certainement du génie, et Rossif n'a que du talent ; et même si certaines séquences sont vraiment des trouvailles, telle que la mise en relation de la chanson *Titine* avec des jeux d'accélération ou de ralenti, l'ensemble est loin d'être parfait. En effet, souvent il abuse de ces derniers à propos d'autres chansons, ainsi qu'il abuse de certains plans tels que ceux qui montre des enter-

rements et des canaux. De plus, son film est souvent chaotique, ses coupures trop brutales, et je ne parlerai pas de son rapprochement entre le singe du zoo de Moscou et la chanson *Mathilde* qui, à mon avis, est à l'extrême limite de la débillité. Bref, j'aurais préféré voir encore plus souvent Brel sur scène, car ça c'est un spectacle bien supérieur aux états d'âme de Rossif, c'est une nouvelle façon d'écouter les chansons de Brel (quels jeux de scène !), c'est le combat d'un homme face aux fantômes qu'il a lui-même suscités.

C'est pour cela que tous les amoureux de Brel qui n'ont pas eu le privilège de le voir sur scène ne peuvent manquer ce film, car Brel chantant *Ces gens-là* ou *Les Bonbons* c'est, au-delà des mots, au-delà des critiques, de l'art.

Gilles le Boiteux

FASSBINDER OU LE MALAISE

« **L**A mort est un manque de savoir-vivre », disait Pierre Dac. Comment s'étonner alors qu'elle ait frappé si tôt Rainer Werner Fassbinder. N'était-ce pas manque de savoir-vivre que d'écrire : « Le plus important me semble être de créer un malaise dans les institutions de la bourgeoisie », et ne l'était-ce pas plus encore que d'y réussir, tant dans l'Antithéâtre qu'il a fondé en 1968 que dans les quelques films qu'il a réalisés ?

Lorsque Fassbinder proclame que sa seule identité est celle qui est renvoyée par son œuvre et ses personnages, cela confine à la provocation pour certaines couches « bien pensantes » de la société. Le malaise est constant dans son œuvre : malaise face à une société où le pouvoir règne à tous les niveaux (celui de l'éducation, celui du couple, celui de la politique, etc.), malaise face à une société de non-communication, malaise face à une société qui va lentement et sûrement vers son pourrissement. Et pourtant, Fassbinder n'a, selon lui, jamais voulu juger, mais seulement être un témoin du sens de l'évolution que notre société capitaliste nous fait suivre : « la minorité silencieuse la fait basculer vers le fascisme », car elle favorise le régime de plus forte domination.

L'Antithéâtre où il mêle adaptations et œuvres personnelles est assez vite couronné de lauriers officiels, comme si inconsciemment le public pris dans cette société sentait la justesse de ses analyses, pensait avec lui qu'« une communication entre les gens serait révolutionnaire » ; comme si peut-être le public désirait cette révolution en oubliant toutefois de faire le pas qui y amène. Ses adaptations théâtrales n'échappent pas non plus au besoin de créer le malaise, sur la scène.

Fassbinder ne s'est jamais reconnu comme anarchiste, mais peu d'anars le renieraient tant ses prises de conscience sont assez proches des nôtres. Il a lancé un cri d'alarme pour nous dire quelle société nous attendait. Il génaît, il refusait d'oublier ce qu'était l'Allemagne fasciste et avait peur que ce système revienne. Espérons que son œuvre ne reste pas lettre morte et que l'évolution de la société telle qu'il l'a prévue restera de la fiction. (On peut rêver).

Cyril le Boiteux

FESTIVAL

Festival chansons à Estissac les 10 et 11 juillet, avec entre autres : P. et C. Genneret, D. Desmas, G. Cerisay...

Sur place : camping, bouffe, infos, disques. Entrées : 40 F le week-end, 25 F la journée.

Contact : GEL, 11, rue H. Barbusse, 10100 Romilly.

ANDRÉ LAUDE

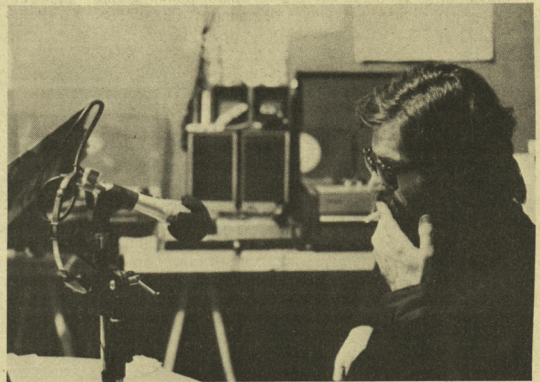
LORSQUE André Laude était venu sur Radio-Libertaire, le 27 janvier, à propos de *Comme une blessure rapprochée du soleil*, il nous avait non seulement parlé des *53 Polonaises* (1), mais, en avant-première, en avait lu quelques-unes. Longuement, le poète-écrivain-journaliste avait évoqué les événements qui ont bouleversé sa vie et toujours, en toile de fond, sa mère Olga Katz, morte à Auschwitz. Et il refuse d'oublier ce que soit l'Allemagne nazie ou les tortures en Algérie, il n'oubliera pas non plus la Pologne.

Si quelquefois Paris ressemble à Varsovie, le promeneur est encore cet homme, ce poète qui sait la magie des mots, qui va quelquefois trop loin, au-delà de lui-même et en revient meurtri, blessé.

Plus qu'un beau poème, un cri de douleur où l'espoir est ce qui demeure quand tout le reste s'effrite.

Jocelyne

(1) 53 Polonaises, d'André Laude, éditions Acte-Sud, 28 F.



André Laude le 27 janvier 1982 dans les studios de Radio-Libertaire.

Programmes de Radio-Libertaire

- Lundi 5 juillet : « L'invité quotidien » : Asile politique et espace judiciaire européen.
- Mercredi 7 juillet : « L'invité quotidien » : Apprendre en prison par Françoise et Jacques Lesage Delahay.

SÉLECTION

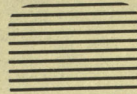


RADIO

— *France-Culture* : Le 1^{er} Juil. à 20 h : *Berlin, ton danseur est le mort*, de Enzo Cormann. A travers le destin de Gretl la Berlinoise, l'histoire du péché allemand, et sa lente expiation.

A partir du 2 juil. à 14 h 45 ; début d'une série : *Les Inconnus de l'histoire*. Aujourd'hui : *A Byzance, quand l'empereur était une femme : l'impératrice Irène au temps de Charlemagne*.

Du 5 au 16 juil., à 8 h (?) : le point sur le darwinisme. Cent ans après Darwin et sa théorie de l'évolution déclenche toujours des polémiques.



TÉLÉVISION

— *TF1* : le 4 juil. à 20 h 35 : *La Bataille du rail* (1945), de René Clément. Vaut surtout par le réalisme et l'authenticité de la reconstitution historique.

Le 6 juil. à 20 h 35 : Au théâtre ce soir : *La Quadrature du cercle*, de Valentin Kataiev. Événement rarissime : une comédie-vaudeville soviétique avec un contenu satirique.

Le 7 juil. à 20 h 35 : rediffusion de l'œuvre de Roger Ikor :

Les Eaux mêlées. L'antisémitisme au début du siècle. Gilles Segal est remarquable dans le rôle de Yankel.

— *A2* : à partir du 4 juil. à 22 h 40 : le début d'une série de quatre émissions consacrées à la « folie ordinaire ». Aujourd'hui : *La Paranoïa*. Le 7 juil. à 14 h : terre des bêtes : *Amazonie*. A la redécouverte de cette immense région sud-américaine que les hommes sont en train de massacrer.

— *FR3* : le 1^{er} juil. à 22 h 55 : suite de *L'Encyclopédie du cinéma*. Ce soir : le cinéma forain (1902-1908), les premiers films burlesques et les premières poursuites.

Le 3 juil. à 20 h 30 : *Le Barvard imprudent*, de Goldoni, pièce enregistrée dans le cadre du Festival du Marais.

Le 4 juil. à 20 h 30 : suite de la série : *Il était une fois le pouvoir* : panique à Kor-Samba (Soudan). L'histoire d'une tribu détruite par l'intrusion du monde moderne.

Le 4 juil. à 22 h 30 : *Prisonnier du passé* (1942), de Mervin le Roy, sur le thème de l'amour et l'amnésie.

Le 6 juil. à 20 h 30 : *Le Train sifflera trois fois* (1952). Il y a sûrement de jeunes générations qui n'ont pas vu le chef-d'œuvre de Fred Zinneman. Les autres peuvent le revoir.

Le 7 juil. à 20 h 30 : *Une Autre Femme*, de Madeleine Chapsal. Le triangle classique : deux femmes, un homme.

CES jours-ci, du 22 au 24 juin, le camarade-président François Mitterrand était en visite officielle en Espagne. Une visite tout ce qu'il y a d'amicale, bien sûr ! L'histoire a tissé des liens étroits entre les deux pays. L'économie également, puisque la France est aujourd'hui le premier client de l'Espagne. Et puis, depuis la mort de Franco, l'avènement d'une démocratie libérale et le poids grandissant du PSOE dans la vie politique d'outre-Pyrénées, l'Espagne est redevenue chère au cœur des sociaux français ! Mais le sentiment est une chose et la politique et le business une autre. Et là, deux gros nuages noirs obscurcissent le ciel, à première vue serein, des relations franco-espagnoles : le problème basque et celui de l'entrée, toujours retardée, de l'Espagne dans le Marché commun.

Les Espagnols, en effet, accusent depuis toujours la France de faire preuve de mansuétude à l'encontre des séparatistes de l'ETA. Ils lui reprochent de servir de refuge et de base de départ aux commandos de cette organisation. Ils ne cessent de clamer que sans cette attitude de la France, le problème basque serait réglé depuis longtemps. De même, ils reprochent à la France de mettre sans cesse des bâtons dans les roues à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne. Bref, à tout le moins, les rapports entre la France et l'Espagne sont placés sous le signe de la tension. Et cela risque de durer encore longtemps !

En ce qui concerne le problème basque, le gouvernement socialo-communiste, actuellement au pouvoir en France, a pourtant fourni depuis un an des preuves incontestables de sa « bonne volonté ». La police française coopère beaucoup plus que du temps de Giscard avec la police espagnole. De nombreuses arrestations ont eu lieu, dont dernièrement celle de Txomin. Mais aux yeux des Espagnols, cela reste insuffisant et le restera toujours pour la bonne et simple raison que le problème basque n'a pas ses racines en France, mais en Espagne. Le colonel Cassinello, l'un des dirigeants de la lutte antiterroriste le reconnaissait implicitement quand ces jours derniers il évaluait l'apui dont dispose l'ETA dans la population basque à deux cent trente mille électeurs ayant voté pour des organisations idéologiquement proches des séparatistes, quinze mille militants et plusieurs centaines de membres de commandos clandestins. En clair, quoi que fassent les sociaux-communistes français, et il font beaucoup, cela ne servira à rien pour décriper les rapports franco-espagnols. L'Etat espagnol a besoin du mythe de la France « sanctuaire du terrorisme » pour justifier son incapacité à résoudre le problème basque.

En ce qui concerne l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, par contre, les reproches espagnols sont nettement plus fondés. Le gouvernement français, du temps de Giscard déjà, freinait des deux pieds pour empêcher l'Espagne de s'intégrer à la Communauté européenne. Et aujourd'hui, il continue, en maintenant la tactique du « préalable » qui consiste à renouveler indéfiniment une liste de condition toujours différentes. Il y a quelques années, on reprochait à l'Espagne de n'être pas démocratique. Aujourd'hui, on ne cesse de lui demander des précisions sur la réalité de tel ou tel aspect de son économie et des garanties de toutes sortes. Le 22 juin dernier, à Lu-

xembourg, avait lieu une cession de négociations au niveau interministériel entre la Communauté européenne et l'Espagne, qui illustre parfaitement cette stratégie du gouvernement français. A l'ordre du jour de la négociation figuraient quatre chapitres importants : l'union douanière internationale, la fiscalité, les relations extérieures et la CECA. Et sur ces quatre chapitres, Chandernagor, le ministre français chargé des affaires européennes, n'a pas cessé un instant de formuler des exigences et de poser des questions douloureuses. Et pourquoi l'Espagne, au contraire de la Communauté européenne, avait-elle pris le parti de l'Argentine dans le conflit des Malouines ? Et l'Espagne était-elle prête à réduire sa production d'acier ? A restructurer son industrie textile ? A accepter des quotas de production dans différents domaines ?... Bref, le malaise. La volonté manifeste de bloquer par tous les moyens la candidature de l'Espagne. Mais qu'est-ce qui pousse le gouvernement français à agir de cette manière et qu'est-ce qui fait que l'Espagne accepte mal qu'on lui interdise, pour un temps encore long, l'entrée dans le Marché commun européen ?

ÉCRIVEZ-NOUS... ON VOUS RÉPONDRA

L'attitude de la France est aisée à comprendre : elle a plus à perdre qu'à gagner avec l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne économique. Les deux pays, en effet, se ressemblent à plus d'un titre et sont au bout du compte davantage concurrents que complémentaires. C'est flagrant au niveau de l'agriculture. L'agriculture espagnole est très ressemblante à l'agriculture méditerranéenne française et son intégration dans le Marché commun agricole menacerait directement l'agriculture française. Et il en est de même pour le secteur industriel où l'Espagne, de par le faible coût de sa main-d'œuvre, a de plus l'avantage d'avoir des coûts de production plus bas. Le problème se pose notamment au niveau de l'acier et du textile. En conséquence, le capitalisme français ne souhaite pas avoir à se frotter au capitalisme espagnol. En tout cas, pas dans le cadre de la Communauté européenne. Car l'Europe a déjà un long passé derrière elle et n'a nullement besoin de l'Espagne. Rappelons-le. En 1951, était constituée la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). En 1957, le traité de Rome créait le Marché commun (CEE : Communauté européenne économique) et l'Euratom (Europe nucléaire). Tout cela fut long et se poursuit encore aujourd'hui. Mais l'objectif était clair. Après le délabrement des nations européennes après la Seconde Guerre mondiale, il s'agissait de créer un bloc économique et politique capable de faire le poids par rapport aux blocs américain et soviétique. Les Etats-

nations européens n'avaient pas le choix. Pour éviter de sombrer, il leur fallait s'unir. Et c'est cela l'histoire de l'Europe. Ce n'est ni plus ni moins qu'une restructuration du capital à l'échelon international. Et donc cela entraîna une restructuration interne dans le cadre des pays membres de l'Europe. Il fallait harmoniser des politiques jusque là différentes et tailler dans le vif des forces productives nationales pour ne garder que les plus performantes. Sur cette base, le Marché européen pouvait sans crainte s'ouvrir à la concurrence internationale et pénétrer les marchés extérieurs. Et c'est ce qui fut fait. Mais aujourd'hui, le processus est en voie d'aboutissement. L'Europe économique existe, son assise géographique est suffisamment large pour lui permettre de soutenir la comparaison avec les Etats-Unis ou le COMECON, et les restructurations sont en passe de s'achever. Dans ces conditions, l'Europe du capital n'a aujourd'hui nullement besoin de l'Espagne. Et pour l'un des membres de la Communauté européenne, la France, l'Espagne représenterait carrément un concurrent dans le cadre de cette Europe. Personne n'est donc pressé de voir l'Espagne accrocher ses wagons à la locomotive du Marché commun.

Mais l'Espagne, le capitalisme espagnol pour être plus précis, est, lui, par contre très pressé. Car l'économie espagnole étouffe et s'étiole dans le cadre national. Intégrer l'Europe, ce serait à la fois avoir accès à un marché relativement vaste (avec donc la possibilité de vendre davantage) et ce serait également avoir l'occasion de frotter son appareil productif à d'autres et donc le stimuler, le vivifier. Bien sûr, dans un premier temps, le capital espagnol sait que cette confrontation risque d'être difficile et de se payer au prix de dégraissages multiples, de restructurations de pans entiers de l'économie et d'un chômage plus fort. Mais dans le contexte mondial où la lutte oppose aujourd'hui des blocs, la voie nationale est sans issue autre que celle de la décadence. Et c'est pour cela que l'Espagne est pressée.

Alors, intégrera l'Europe, intégrera pas ? De toute évidence, un jour viendra où l'Espagne sera européenne. Trop de choses militent en ce sens. Mais il est sûr que les choses vont encore traîner un certain temps. L'Espagne a le tort d'avoir loupé le premier train européen. Celui qui est parti juste après la Seconde Guerre mondiale. Et aujourd'hui, ses voisins n'ont guère besoin d'elle et certains même, dont la France, la redoute comme concurrente. Mais cela résoudra-t-il pour autant les problèmes économiques et politiques qui minent aujourd'hui l'Espagne ? Rien n'est moins sûr. La communauté européenne s'inscrit dans le cadre d'une restructuration du capital au plan mondial, mais elle ne constitue nullement une solution aux problèmes de fond que connaît aujourd'hui le capitalisme, à savoir la non-élasticité des marchés et l'entrée dans la danse des pays du Tiers-Monde. Et donc, la fuite en avant dans la restructuration a son avenir derrière elle. Et donc, le problème de la révolution sociale, du changement total des bases actuelles (profit, inégalités, salariat, hiérarchie...) du système socio-économique et celui du changement de civilisation se posera chaque jour avec plus d'acuité. Tant mieux !

Jean-Marc RAYNAUD

